

Caractérisation paysagère et architecturale

de sept territoires d'intérêt patrimonial de la MRC de Coaticook



Avril 2019

CRÉDITS ET REMERCIEMENTS

Cette étude a été réalisée par la firme Patri-Arch, consultants en patrimoine et en architecture, pour la MRC de Coaticook dans le cadre de l'Entente de développement culturel conclue entre le ministère de la Culture et des Communications du Québec et la MRC de Coaticook.

Réalisation de l'étude

Martin Dubois

Chargé de projet et coordination, relevés et photographies sur le terrain, rencontres avec les intervenants, supervision du volet architectural, rédaction des fiches de secteurs

Marc-Roger Labrecque

Relevés et photographies sur le terrain, rencontres avec les intervenants, supervision du volet paysager

Marie-Ève Fiset

Recherches documentaires et rédaction des textes portant sur l'aspect historique, rencontres avec les intervenants

Cindy Morin

Relevés et photographies sur le terrain, élaboration du répertoire du patrimoine bâti, rédaction des typologies architecturales et des fiches des secteurs

Guy Mongrain

Cartographie

Chantal Lefebvre

Rédaction des fiches de secteurs, photographies et mise en forme du document

Coordination de l'étude

Sylvie Masse

Agente de développement culturel, MRC de Coaticook

À moins d'avis contraire, les photographies produites dans le cadre du présent mandat ont été réalisées par la firme Patri-Arch. Les cartes thématiques ont été élaborées par Guy Mongrain, principalement à partir des matrices graphiques fournies par le service de l'aménagement du territoire de la MRC de Coaticook. Les photographies aériennes récentes ont été prises par le photographe-historien Pierre Lahoud.

Remerciements

L'équipe de Patri-Arch désire adresser ses remerciements aux personnes qui, de près ou de loin, ont collaboré au présent mandat :

MRC de Coaticook

Sylvie Masse, agente de développement culturel
Dominick Faucher, directeur général
Marie-Claude Bernard, chargée de projet - Ressources naturelles
Philippe Brault, aménagiste
Martin Mimeault, géomaticien
Camille Gagnon-Tremblay, technicienne en urbanisme
Josiane Pouliot, chargée de projet - Ressources naturelles

Barnston-Ouest (Way's Mills)

Johnny Pizar, maire
Sonia Tremblay, directrice générale
Sylvie Dolbec, secrétaire-trésorière adjointe
Ghislaine Leblond
Jean-Pierre Pelletier
Anne Leydet

Coaticook (Baldwin Mills)

Shirley Lavertu, responsable de la culture et des communications
Jean Chartier, responsable de l'urbanisme
Vincent Tanguay, ex-directeur général
François Fréchette, directeur général
Georgette Lemieux, historienne
Ozias (Zack) Belknap

Sainte-Edwidge-de-Clifton

Bernard Marion, maire
Michel Marion, responsable du site patrimonial
Réjean Fauteux, directeur-général

Saint-Venant-de-Paquette

Henri Parizeau, maire
Roland Lavigne, ex-maire
Marc-André Inkell, historien du village
Sylvie Cholette, directrice générale des Amis du patrimoine

Waterville

Nathalie Dupuis, mairesse
François Fréchette, ex-directeur général
Nathalie Isabelle, directrice-générale
Carole Chassé, conseillère municipale
Linda Ouellet, Société d'histoire de Waterville
Gladys Bruun, ex-mairesse

Droits d'auteur

Patri-Arch cède à la MRC de Coaticook et aux municipalités composant la MRC de Coaticook les droits d'utilisation pour l'ensemble des textes, des photographies, des illustrations et des cartes réalisés dans le cadre de ce mandat. La MRC de Coaticook et ses municipalités constituantes s'engagent pour leur part à ce que toutes les dispositions relatives au respect des droits d'auteur des documents qu'ils utilisent soient respectées. Advenant l'utilisation pour des fins de publications (impressions ou web) de textes, photographies, illustrations et cartes réalisés par Patri-Arch dans le cadre du présent mandat, la mention « © Patri-Arch » doit se retrouver en tout temps dans les crédits associés aux textes et dans la légende accompagnant chacune des photographies et illustrations.

Les représentations iconographiques contenues dans le présent document, autres que celles réalisées par Patri-Arch, proviennent d'archives publiques et privées et sont protégées par la Loi sur le droit d'auteur. Elles sont identifiées par le symbole © (Tous droits réservés) et peuvent être utilisées à des fins éducatives, d'étude privée ou de recherche, conditionnellement à ce que la source des images soit indiquée en tout temps. La permission des détenteurs de droits d'auteur de ces représentations iconographiques est nécessaire en tout temps advenant que la MRC de Coaticook et ses municipalités constituantes souhaitent en faire l'utilisation pour des fins de publications (impressions ou web). Patri-Arch se dégage de toute responsabilité relative à l'utilisation ultérieure des représentations iconographiques en provenance d'archives publiques et privées qui ont été mises à contribution dans le cadre du présent mandat.

PATRI-ARCH INC.

Siège social

1365, rue Frontenac, Québec (Qué) G1S 2S6
Téléphone : (418) 648.9090

Courriel : info@patri-arch.com
Site internet : www.patri-arch.com

TABLE DES MATIÈRES

CONTEXTE DU MANDAT	0.9	GLOSSAIRE ARCHITECTURAL	0.33
MÉTHODOLOGIE	0.9	Définitions	0.34
Objectifs	0.9	FICHES DE CARACTÉRISATION PAYSAGÈRE ET ARCHITECTURALE DE SEPT TERRITOIRES D'INTÉRÊT PATRIMONIAL	
Approche préconisée	0.9	DE LA MRC DE COATICOOK	0.39
ÉTAPES DU PROJET	0.10	1 Secteur paysager 1 <i>Hameau de Way's Mills</i> Barnston-Ouest	1.1
DÉFINITIONS	0.11	Introduction	1.1
ÉLÉMENTS PAYSAGERS	0.13	Localisation	1.2
Le relief	0.14	Site patrimonial de Way's Mills	1.2
Par monts et par vaux	0.15	Historique de Way's Mills	1.3
Les unités de paysage	0.15	Développement du canton de Barnston	1.3
Les types de tissus	0.16	Origine et signification de la rivière Niger	1.4
Tissu agricole / rural	0.16	Fondation de Way's Mills	1.5
Tissu villageois	0.16	Les constructions formant le hameau de Way's Mills	1.7
Tissu institutionnel	0.17	Way's Mills au 20 ^e siècle	1.8
Tissu urbain	0.17	Milieu naturel	1.9
Tissu de villégiature	0.18	Hydrographie	1.9
Tissu de banlieue	0.18	Topographie	1.10
TYPOLOGIES ARCHITECTURALES RÉSIDENTIELLES	0.19	Végétation et écosystème	1.11
L'architecture romantique (1870-1930)	0.20	Utilisation du sol	1.12
Le style Second Empire et la maison à mansarde	0.20	Types de tissus	1.12
L'éclectisme victorien	0.21	Parcours	1.13
L'architecture vernaculaire américaine (1880-1940)	0.22	Parcellaire	1.13
Cottage vernaculaire américain	0.22	Bâti	1.14
Cottage vernaculaire avec mur-pignon en façade	0.23	Types architecturaux dominants	1.14
Cottage vernaculaire avec lucarne-pignon	0.24	Implantation du bâti	1.15
Cottage vernaculaire avec plan en « L » d'inspiration pittoresque	0.25	Volumétrie	1.17
L'architecture vernaculaire industrielle (1880-1950)	0.26	Caractéristiques architecturales dominantes	1.18
La maison cubique	0.26	Aménagements paysagers	1.19
La maison Boomtown	0.27	Analyse visuelle du paysage	1.20
L'architecture pittoresque (1910-1945)	0.28	Objets repères et identitaires	1.20
La maison Arts & Crafts	0.28	Perspectives visuelles	1.22
La maison de villégiature (chalet)	0.29	Synthèse	1.23
Les cas particuliers	0.30	Sources des illustrations	1.24
La maison-bloc	0.30	Bibliographie	1.25
La maison à loggia	0.31	Annexes • Répertoire des bâtiments et sites d'intérêt	1.26
Les granges-étables	0.32		

2	Secteur paysager 2 <i>Noyau villageois de Saint-Venant</i> Saint-Venant-de-Paquette	2.1
	Introduction	2.1
	Localisation	2.2
	Historique du noyau villageois de Saint-Venant	2.3
	Développement du canton de Hereford et de la population anglophone	2.3
	Arrivée des Canadiens français dans le canton de Hereford	2.5
	Un village s'implante rapidement	2.6
	Le développement des institutions	2.8
	Saint-Venant au 20 ^e siècle	2.9
	Milieu naturel	2.10
	Hydrographie	2.10
	Topographie	2.11
	Végétation	2.12
	Utilisation du sol	2.14
	Types de tissus	2.14
	Parcours	2.15
	Parcellaire	2.16
	Bâti.....	2.17
	Types architecturaux dominants	2.17
	Implantation du bâti	2.19
	Volumétrie	2.20
	Caractéristiques architecturales dominantes	2.20
	Aménagements paysagers	2.21
	Analyse visuelle du paysage	2.24
	Objets repères et identitaires	2.24
	Perspectives visuelles	2.27
	Synthèse	2.29
	Sources des illustrations	2.30
	Bibliographie.....	2.31
	Annexes • Répertoire des bâtiments et sites d'intérêt	2.32

3	Secteur paysager 3 <i>Noyau villageois de Sainte-Edwidge</i> Sainte-Edwidge-de-Clifton	3.1
	Introduction	3.1
	Localisation	3.2
	Historique du noyau villageois de Sainte-Edwidge-de-Clifton	3.3
	Développement du canton de Clifton	3.3
	L'amorce d'un village	3.4
	La paroisse de Sainte-Hedwidge	3.5
	Le 20 ^e siècle	3.7
	Milieu naturel	3.8
	Hydrographie	3.8
	Topographie	3.9
	Végétation	3.10
	Utilisation du sol	3.12
	Types de tissus	3.12
	Parcours	3.13
	Parcellaire	3.14
	Bâti.....	3.15
	Types architecturaux dominants	3.15
	Implantation du bâti	3.18
	Volumétrie	3.19
	Caractéristiques architecturales dominantes	3.20
	Aménagements paysagers	3.21
	Analyse visuelle du paysage	3.23
	Objets repères et identitaires	3.23
	Perspectives visuelles	3.25
	Synthèse	3.26
	Sources des illustrations	3.27
	Bibliographie.....	3.28
	Annexes • Répertoire des bâtiments et sites d'intérêt	3.29

4	Secteur paysager 4 <i>Hameau de Baldwin Mills et le tour du lac Lyster</i> Coaticook	4.1	5	Secteur paysager 5 <i>Hameau de Milby</i> Waterville	5.1
	Introduction	4.1		Introduction	5.1
	Localisation	4.2		Localisation	5.2
	Historique de Baldwin Mills	4.3		Historique de Milby	5.3
	Lester & Morrogh	4.3		Développement du canton d'Ascot	5.3
	La famille Baldwin	4.5		Une agglomération prospère	5.4
	Une petite localité dynamique	4.6		L'école de rang Little Hyatt	5.7
	Une destination de villégiature	4.8		Le pont de Milby	5.8
	Consolidation de la population francophone à Baldwin Mills	4.10		L'église anglicane Saint Barnabas	5.9
	Milieu naturel	4.11		Milby au 20 ^e siècle	5.10
	Hydrographie	4.11		Milieu naturel	5.11
	Topographie	4.13		Hydrographie	5.11
	Végétation	4.16		Topographie	5.12
	Utilisation du sol	4.18		Végétation	5.13
	Types de tissus	4.18		Utilisation du sol	5.14
	Parcours	4.20		Types de tissus	5.14
	Parcellaire	4.21		Parcours	5.15
	Bâti	4.22		Parcellaire	5.17
	Types architecturaux dominants	4.22		Bâti.....	5.18
	Implantation du bâti	4.24		Types architecturaux dominants	5.18
	Volumétrie	4.25		Implantation du bâti	5.20
	Caractéristiques architecturales dominantes	4.25		Volumétrie	5.21
	Aménagements paysagers	4.27		Caractéristiques architecturales dominantes	5.22
	Analyse visuelle du paysage	4.30		Aménagements paysagers	5.23
	Objets repères et identitaires	4.30		Analyse visuelle du paysage	5.24
	Perspectives visuelles	4.32		Objets repères et identitaires	5.24
	Synthèse	4.35		Perspectives visuelles	5.26
	Sources des illustrations	4.36		Synthèse	5.28
	Bibliographie.....	4.37		Sources des illustrations	5.29
	Annexes • Répertoire des bâtiments et sites d'intérêt	4.38		Bibliographie.....	5.30
				Annexes • Répertoire des bâtiments et sites d'intérêt	5.31

6	Secteur paysager 6 <i>Hameau de Huntingville</i> Waterville	6.1
	Introduction	6.1
	Localisation	6.2
	Historique de Huntingville	6.3
	Une immigration américaine	6.3
	Un hameau florissant	6.5
	L'école Huntingville	6.8
	Huntingville Universalist Church	6.9
	Huntingville au 20 ^e siècle	6.10
	Milieu naturel	6.14
	Hydrographie	6.14
	Topographie	6.15
	Végétation	6.17
	Utilisation du sol	6.18
	Types de tissus	6.18
	Parcours	6.19
	Parcellaire	6.21
	Bâti.....	6.22
	Types architecturaux dominants	6.22
	Implantation du bâti	6.25
	Volumétrie	6.26
	Caractéristiques architecturales dominantes	6.27
	Aménagements paysagers	6.28
	Analyse visuelle du paysage	6.29
	Objets repères et identitaires	6.29
	Perspectives visuelles	6.31
	Synthèse	6.33
	Sources des illustrations	6.34
	Bibliographie.....	6.36
	Annexes • Répertoire des bâtiments et sites d'intérêt	6.37

7	Secteur paysager 7 <i>Noyau urbain de Waterville</i> Waterville	7.1
	Introduction	7.1
	Localisation	7.2
	Historique de Waterville	7.3
	De Pennoyer's Falls à Smith's Mills	7.3
	Un petit centre industriel prend forme	7.4
	Une bourgeoisie locale bien établie	7.8
	Des institutions religieuses pour les différentes communautés de Waterville	7.12
	Les institutions scolaires	7.14
	Waterville au 20 ^e siècle	7.16
	Milieu naturel	7.17
	Hydrographie	7.17
	Topographie	7.19
	Végétation	7.21
	Utilisation du sol	7.22
	Types de tissus	7.22
	Parcours	7.26
	Parcellaire	7.30
	Bâti.....	7.33
	Types architecturaux dominants	7.33
	Implantation du bâti	7.40
	Volumétrie	7.44
	Caractéristiques architecturales dominantes	7.46
	Aménagements paysagers	7.49
	Analyse visuelle du paysage	7.53
	Objets repères et identitaires	7.53
	Perspectives visuelles	7.56
	Synthèse	7.59
	Sources des illustrations	7.60
	Bibliographie.....	7.64
	Annexes • Répertoire des bâtiments et sites d'intérêt	7.65

CONTEXTE DU MANDAT

La réalisation de cette étude de caractérisation de sept territoires d'intérêt patrimonial de la MRC de Coaticook s'inscrit dans une démarche plus large visant à doter la MRC d'outils de mise en valeur de son territoire. Plus spécifiquement, le mandat consistait à élaborer un outil de connaissance permettant d'identifier les composantes naturelles et bâties, les qualités culturelles, paysagères, architecturales et patrimoniales dominantes, l'évolution des territoires ainsi que les phénomènes d'altération avérés ou supposés. Ensuite, le mandat consistait à proposer les orientations selon les besoins en termes de développement, de modification ou de conservation de chaque secteur à travers des recommandations pratiques et réellement adaptées à chaque municipalité. L'étude favorise ainsi l'élaboration de projets de valorisation des paysages et du caractère architectural prédominant dans la MRC de Coaticook et sert également d'outil dans les projets et les stratégies d'aménagement, d'urbanisme et de développement culturel et touristique.

MÉTHODOLOGIE

Objectifs

L'étude de caractérisation paysagère et architecturale de sept territoires d'intérêt patrimonial de la MRC de Coaticook a permis de répondre à trois principaux objectifs :

- Élaborer un outil de connaissance sur le paysage et l'architecture de ces territoires d'intérêt;
- Apporter des informations utiles relatives à des critères pertinents permettant d'élaborer des outils de sensibilisation, de planification, de contrôle et de réglementation pour mieux préserver et mettre en valeur ces territoires;
- Proposer des orientations selon les besoins en termes de développement, de modification ou de conservation afin de favoriser le développement plus harmonieux de la MRC de Coaticook.

Approche préconisée

Pour réaliser cette étude de caractérisation, nous avons appliqué une approche typomorphologique. La typomorphologie est une discipline d'étude des formes bâties et des paysages humanisés qui examine, d'une part, les liens entre les différentes échelles qui composent les paysages (territoire, agglomération, parcellaire, bâti) et qui cherche, d'autre part, à retracer le processus historique de l'implantation du bâti et des réseaux routiers de manière à identifier les facteurs qui ont guidés le développement du territoire. C'est en connaissant mieux ces règles qu'une caractérisation du patrimoine paysager et architectural devient possible, car ce patrimoine est le produit de l'interaction entre la forme naturelle du territoire et les interventions humaines qui transforment graduellement leur environnement. L'approche proposée pour la caractérisation paysagère et architecturale de la MRC de Coaticook se base sur la lecture des différentes couches d'information qui construisent cette interaction entre l'être humain et son environnement naturel.

L'étude typomorphologique s'intéresse d'abord au bâti de base, c'est-à-dire aux bâtiments résidentiels qui se multiplient dans un milieu, aux « petits patrimoines » qui composent la majorité des tissus urbains ou ruraux. La typomorphologie s'attarde aux éléments récurrents qui façonnent l'identité et le génie d'un lieu, aux interactions entre les composantes, et non aux exceptions et aux éléments uniques. Ainsi, on peut mieux identifier les éléments caractéristiques d'un milieu donné qui s'appliquent au plus grand nombre.

De façon plus précise, la grille d'analyse qui est utilisée pour la lecture du patrimoine bâti et paysager se compose de trois groupes de caractéristiques :

- Le processus historique de formation et de transformation du milieu;
- Les caractéristiques du milieu naturel;
- Les caractéristiques physiques des modèles culturels.

Le processus historique de formation et de transformation du milieu vise à retracer à partir des cartes anciennes et des sources historiques les principaux jalons du développement du territoire (création et développement des cantons, paroisses et municipalités, noyaux de peuplement, développement industriel, agricole et forestier, etc.). Cette lecture historique permet ainsi d'identifier les marques les plus anciennes des interventions humaines et leurs influences sur les développements subséquents. En effet, l'approche typomorphologique permet de comprendre comment un territoire a évolué, les relations qui s'établissent entre ses composantes naturelles, les facteurs humains et le développement de ses tissus construits.

Les caractéristiques du milieu naturel visent à mettre en évidence les principaux traits du milieu naturel, soit l'hydrographie, la topographie et la végétation, et à identifier leur évolution dans le temps. La lecture de ces caractéristiques est établie à partir des données cartographiques ou des photographies aériennes, des études existantes ainsi que par la visite sur le terrain.

Les caractéristiques physiques des modèles culturels (modèles de lotissement agricole, modèles de développement urbain/villageois, etc.) utilisés lors du développement du territoire et de leurs adaptations aux particularités du site constituent le troisième groupe. Ces caractéristiques, les plus nombreuses, visent à identifier les interventions humaines à différentes échelles de lecture (le territoire, l'agglomération, le tissu (parcellaire), le bâti). Alors que l'échelle du territoire et de l'agglomération permet de souligner, avec les caractéristiques du milieu naturel, les grandes composantes paysagères et de structure territoriale, la lecture du parcellaire et des éléments bâtis permet d'identifier plus finement les caractéristiques du milieu qui connaissent des transformations plus fréquentes. C'est ce processus de transformation qui doit être identifié pour mieux contrôler les modifications dans le futur, notamment sur les paysages et le bâti.

Ces trois groupes de caractéristiques se superposent à l'identification des perspectives visuelles d'intérêt, c'est-à-dire les principaux points de vue à partir ou vers les territoires à l'étude sur la base de prises de vue photographiques. L'étude prend pour assise la *Caractérisation et l'évaluation des paysages de la MRC de Coaticook* réalisée par Chantal Prud'homme en 2009 et précise l'identification des principaux points de vue pour chacun des secteurs à l'étude.

ÉTAPES DU PROJET

1. Rencontres préalables

Le choix des sept territoires d'intérêt patrimonial a été fait préalablement par la MRC de Coaticook sur la base de la caractérisation et de l'évaluation des paysages de la MRC réalisée par Chantal Prud'Homme, en 2009. La première étape du projet consistait à rencontrer, dans chacune des municipalités concernées, des personnes ressources qui pouvaient nous renseigner sur les enjeux et problématiques de chaque territoire d'intérêt patrimonial. Ces rencontres permettaient également d'identifier des pistes ou des sources d'information, de fournir des documents pertinents et d'effectuer une visite des lieux avec des intervenants du milieu.

2. Recherches documentaires

L'étude de caractérisation comprenait des recherches historiques afin de documenter le processus de développement historique de chacun des territoires, notamment en identifiant les principaux jalons du développement historique du territoire (colonisation, activités socio-économiques, etc.) ainsi que les différentes phases de développement. Nous avons survolé essentiellement les sources secondaires pour y extraire des données historiques et effectuer une courte synthèse.

Une grande part de la documentation consultée a été fournie par la MRC de Coaticook ou par les municipalités concernées. En plus du schéma d'aménagement de la MRC ainsi que de la caractérisation et de l'évaluation des paysages de la MRC de Coaticook (Chantal Prud'homme, 2009), diverses monographies ont été consultées et analysées.

Cette étape permettait également de retracer l'iconographie ancienne reliée aux territoires à l'étude. Les cartes, photographies et représentations picturales extraites de monographies ou d'études, de collections numériques accessibles via l'Internet, comme celles de Bibliothèque et Archives nationales du Québec et du *Répertoire du patrimoine culturel du Québec*, ainsi que celles fournies par les citoyens et les intervenants municipaux, ont été intégrées à l'étude. Certaines sociétés d'histoire de la région ont également été sollicitées pour documenter les aspects historiques de ces territoires. Les sources bibliographiques des documents consultés sont inscrites à la fin de chaque fiche de caractérisation.

3. Travaux sur le terrain

Les travaux sur le terrain se sont déroulés à l'été et l'automne 2015 de façon parallèle aux recherches documentaires. Pour chaque territoire d'intérêt, diverses informations sur le paysage et l'architecture ont été relevées et photographiées afin d'être présentées dans les fiches de caractérisation et le répertoire du patrimoine bâti, c'est-à-dire essentiellement les données d'identification (adresse, dénomination), les caractéristiques paysagères (milieu naturel, perspectives visuelles remarquables) et les caractéristiques architecturales (traits architecturaux dominants, bâtiments et éléments d'intérêt). La description sommaire des bâtiments ne concerne que leur aspect extérieur. Aucune visite, ni analyse des composantes intérieures des bâtiments n'était prévue. Les composantes paysagères et bâties ont été observées à partir de l'espace public. Aucune pénétration dans les cours arrière, propriétés privées ou espaces clos n'a été effectuée. Un système d'identification des photographies numériques a été élaboré. Les photographies ont ensuite été classées, identifiées et archivées pour faciliter leur utilisation. Par ailleurs, une série de photographies aériennes réalisées par le photographe-historien Pierre Lahoud a été effectuée en octobre 2015.

4. Analyse et traitement des données

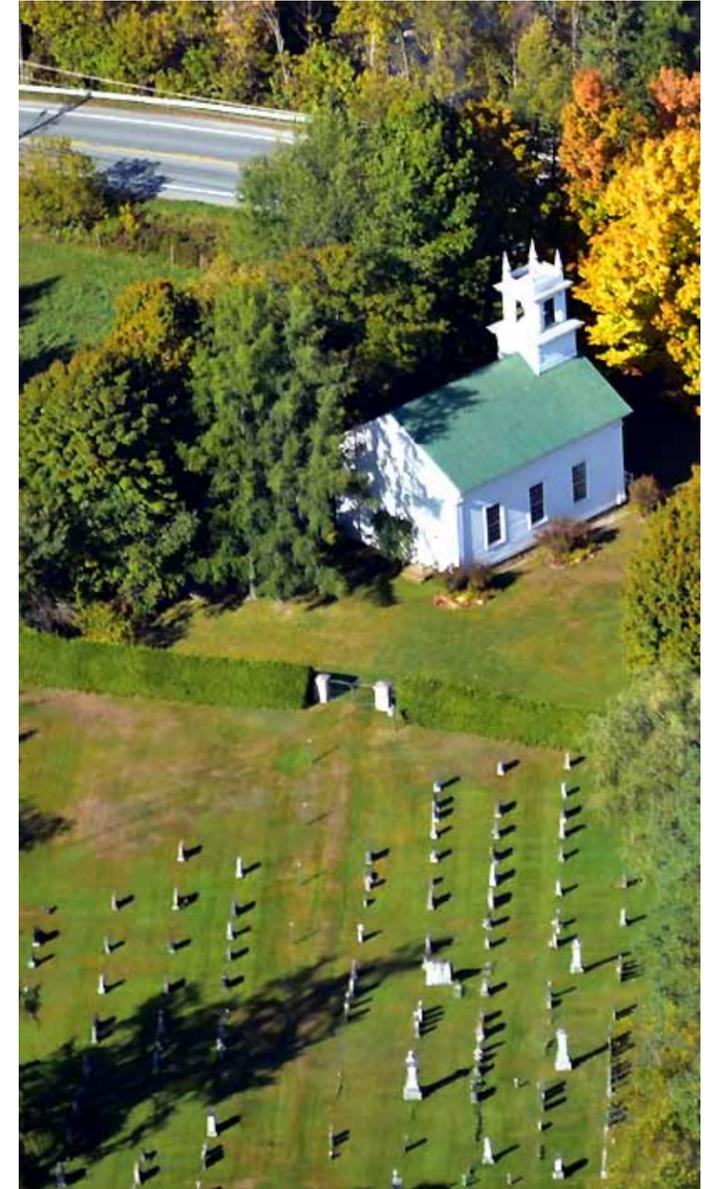
Chaque territoire d'intérêt a fait l'objet d'une analyse approfondie pour faire ressortir les éléments les plus importants, identifier les composantes paysagères et bâties qui forgent l'esprit du lieu, ainsi que pour répertorier adéquatement les caractéristiques essentielles à conserver et à mettre en valeur. Cette analyse a été réalisée dans l'esprit de l'approche préconisée décrite dans les pages précédentes, qui fait appel à certaines notions de la typomorphologie.

5. Rédaction des fiches de caractérisation

Afin de colliger et de synthétiser les données recueillies tant à partir des collectes effectuées sur le terrain, que des recherches documentaires, chacun des secteurs d'intérêt patrimonial a fait l'objet d'une fiche de caractérisation. Largement illustrée de cartes et de photographies, chacune des fiches de caractérisation est structurée comme suit :

- Identification du territoire d'intérêt patrimonial : nom, localisation, photographie aérienne représentative, carte de situation géographique dans la MRC de Coaticook, carte de localisation, délimitation du secteur;
- Historique de la forme du territoire : processus de développement historique (principaux jalons du développement historique du territoire et identification des phases de développement), cartes et photographies anciennes;
- Milieu naturel : hydrographie, topographie et géologie, végétation et écosystèmes particuliers;
- Utilisation du sol : type d'implantation, parcours, parcellaire;
- Bâti : types architecturaux (bâti de base et bâti spécialisé), implantation du bâti, volumétrie, caractéristiques architecturales dominantes, aménagements paysagers;
- Analyse visuelle du paysage : objets repères et identitaires (naturel et anthropique), perspectives visuelles (vers et à partir du territoire étudié);
- Synthèse et recommandations;
- Notes de fin et bibliographie associées à la fiche de caractérisation;
- Annexe : Répertoire du patrimoine bâti.

Définitions



Affection du sol

Les affectations du sol sont délimitées à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal et déterminent les types d'usages qui peuvent avoir lieu dans une zone précise. Par exemple, un secteur peut avoir une affectation résidentielle, mixte ou même rurale. Syn. utilisation du sol.

Anthropique

Fait par l'homme, dû à l'existence ou à la présence de l'être humain.

Bâti

Fait référence à l'ensemble des structures bâties et à l'architecture en général.

Bâti de base

Ensemble de l'architecture résidentielle et agricole formant généralement des ensembles relativement homogènes.

Bâti spécialisé

Ensemble des bâtiments non-résidentiels (écoles, églises, institutions, industries, commerces) qui sont habituellement des exceptions dans des tissus construits.

Canopée

Désigne l'étage supérieur de la forêt. Par extension, le terme s'applique à la superficie qu'occupe la cime des arbres sur un territoire donné. Par exemple, une canopée végétale de 30 % indique que près du tiers d'un site est couvert par les branches et les feuilles des arbres de plus de 3 mètres qui y sont présents.

Densité bâtie

Proportion suivant laquelle le sol est consacré aux constructions, par rapport au sol non construit. Rapport entre la surface bâtie et la surface totale du terrain sur lequel est implantée la construction. Plus les bâtiments sont imposants et rapprochés les uns des autres, plus la densité bâtie est forte.

Hameau

Désigne une petite agglomération, généralement plus petite qu'un village, formée de quelques maisons et parfois, de quelques immeubles spécialisés (église, école, moulin).

Harmonie

Effet d'ensemble résultant des relations entre les éléments du paysage ou de l'architecture. Il s'établit un rapport de concordance lorsque ces éléments tendent à un même effet. Adj. : harmonieux (euse).

Îlot

Dans un tissu ou une trame urbaine, ensemble de parcelles délimités par plusieurs voies de circulation.

Immeuble patrimonial

Au sens de la Loi sur le patrimoine culturel, un immeuble patrimonial est un bien immobilier qui a reçu un statut de classement (provincial) ou de citation (municipal) en raison de son intérêt archéologique, architectural, artistique, emblématique, ethnologique, historique, paysager, scientifique ou technologique.

Ligne de lot

Limite entre deux parcelles ou périmètre d'une parcelle.

Lotissement

Action de subdiviser une terre ou un grand terrain en plusieurs lots plus petits.

Marge

Bande d'espace libre (non bâtie) horizontale entre un bâtiment et les lignes de lot. La marge de recul avant désigne l'espace entre la façade du bâtiment et la voie publique. La marge arrière ou latérale désigne la distance entre la façade arrière ou latérale du bâtiment et la ligne de lot.

Panorama

Vue ouverte sur le paysage à partir d'un point donné. L'angle d'ouverture de la vue dépasse habituellement 90 degrés.

Parcelle

Superficie de terrain ayant une unité de propriété cadastrale. Syn : lot, cadastre. Un ensemble des parcelles peut être désigné comme un « parcellaire ».

Parcellaire

Désigne un ensemble de parcelles ou le système de lotissement sur un territoire donné.

Parcours-mère

Désigne habituellement le parcours le plus ancien qui témoigne des liens historiques qui existaient entre les différents points d'intérêt du territoire. Les parcours-mères sont habituellement étroits et sinueux pour contourner les obstacles (montagne, cours d'eau, rocher) ou tirer parti de la topographie. Syn. : parcours ou tracé fondateur.

Parcours d'implantation

Désigne un parcours ancien où sont implantés les premiers bâtiments d'une agglomération. Le parcours d'implantation peut concorder ou non avec le parcours mère. Le parcours d'implantation est généralement rectiligne et les bâtiments sont habituellement implantés face à ce parcours.

Parcours de raccordement

Désigne un parcours qui relie deux pôles sans nécessairement servir à l'implantation de bâtiments. Ex. : montée reliant deux rangs.

Parcours de restructuration

Comme certains parcours mères deviennent parfois désuets par leur étroitesse ou par le besoin de créer de nouveaux liens plus directs, les parcours de restructuration viennent reconfigurer les grandes voies d'accès. Par exemple, un tronçon d'une route nationale qui contourne un noyau villageois. Il est fréquent toutefois que ces parcours créent des incohérences et brouillent la lecture historique d'une trame urbaine patrimoniale.

Percée ou perspective visuelle

Vue sur un élément d'intérêt, qui est limitée à un certain angle (moins de 90 degrés) par le cadre bâti, la végétation ou un élément topographique.

Périmètre urbain

Dans une municipalité, zone dédiée à l'urbanisation et au développement. Cette zone, délimitée au schéma d'aménagement et au plan d'urbanisme, est communément appelée zone blanche, alors que la zone agricole est généralement appelée zone verte.

PIIA

(Plan d'implantation et d'intégration architecturale)
Règlement d'urbanisme issu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme qui permet, à l'aide d'objectifs et de critères, de contrôler les interventions de lotissement, de construction, de transformation du bâti et d'aménagement paysager dans un périmètre précis.

Point de repère

Objet ou endroit susceptible d'être reconnu et choisi par l'observateur pour s'orienter. Habituellement haut ou massif, le point de repère naturel ou anthropique jouit d'une bonne visibilité.

Site patrimonial

Au sens de la Loi sur le patrimoine culturel, un site patrimonial est un lieu ou un ensemble d'immeubles qui a reçu un statut de classement (provincial) ou de citation (municipal) en raison de son intérêt archéologique, architectural, artistique, emblématique, ethnologique, historique, paysager, scientifique ou technologique.

Tissu urbain

Concept développé en urbanisme pour décrire l'ensemble d'un réseau d'espaces bâtis et non bâtis d'un milieu donné, qu'il soit urbain ou rural.

Trame urbaine

Évoque le tissu ou de maillage formé de plusieurs voies de circulation qui s'entrecroisent.

Type de tissus

Réfère aux caractéristiques dominantes quant à la disposition du parcellaire et à la manière d'implanter les bâtiments sur les parcelles. On retrouve généralement des types de tissus différents selon que l'on soit en milieu rural et agricole, villageois, institutionnel, urbain, de banlieue ou de villégiature.

Unité de paysage

Partie de territoire qui possède sa propre identité paysagère. L'unité de paysage est un lieu ou un secteur bien délimité dont le caractère d'ensemble permet de l'identifier.

Vernaculaire

Propre à un pays, à ses habitants. Syn. autochtone, domestique, indigène. Ex. Architecture vernaculaire : architecture propre à une région, à une communauté.

Viaire

Se dit de ce qui a trait à la voie publique, à l'ensemble de voies (chemin, rue, route, etc.). Ex. Réseau viaire, équipement viaire.

Éléments paysagers

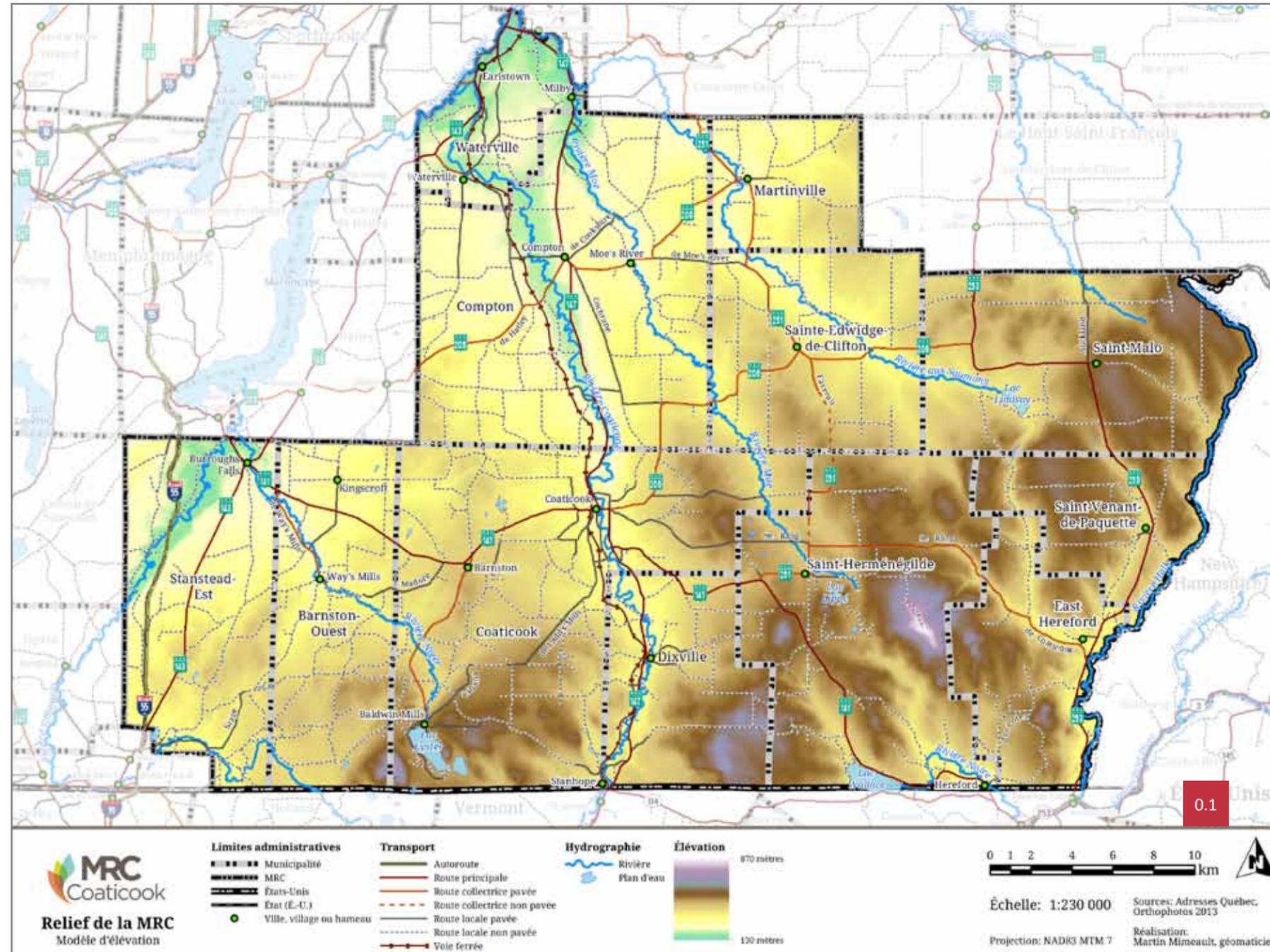


LE RELIEF

Le territoire de la MRC de Coaticook est situé dans une région physiographique des Appalaches. Cette vieille chaîne de montagnes est âgée entre 115 et 550 millions d'années. L'ensemble montagneux des Appalaches couvre un territoire qui dépasse les frontières du Québec : de l'Alabama (États-Unis) jusqu'à Terre-Neuve. Les Appalaches longent la rive sud du fleuve Saint-Laurent, de l'Estrie à la péninsule gaspésienne.

La MRC de Coaticook est fortement marquée par deux sous-ensembles physiographiques aux reliefs bien distincts, soit le plateau d'Estrie-Beauce dans la partie nord-ouest et les montagnes Blanches dans la partie sud-est (carte). Le plateau appalachien d'Estrie-Beauce est découpé par des vallées et des rivières à méandres (Coaticook, Tomifobia, Niger, Moe et aux Saumons) et généralement occupé par des activités agricoles. Les municipalités de Stanstead Est, Barnston-Ouest, Coaticook (partie nord), Compton, Waterville, Martinville et Sainte-Edwidge-de-Clifton sont situées dans ce plateau appalachien où le couvert boisé et forestier, occupant surtout des fonds de vallée en relation avec les divers cours d'eau, est morcelé par les zones agricoles.

La partie sud-est du territoire est quant à elle constituée d'une série de basses collines, des monts Hereford (850 m), Barnston (736 m) et Pinnacle (675 m) parsemées de lacs, et est agencée en un paysage agroforestier. Le couvert boisé et forestier se révèle en effet plus uniforme et dense dans le secteur des montagnes Blanches qui se poursuit du côté américain de la frontière. Les municipalités de Saint-Malo, Saint-Venant-de-Paquette, East Hereford, Saint-Herménégilde, Dixville et Coaticook (partie sud) sont situées dans cette partie plus montagneuse du territoire.



0.1 Relief de la MRC de Coaticook.
Source : © MRC de Coaticook

Par monts et par vaux

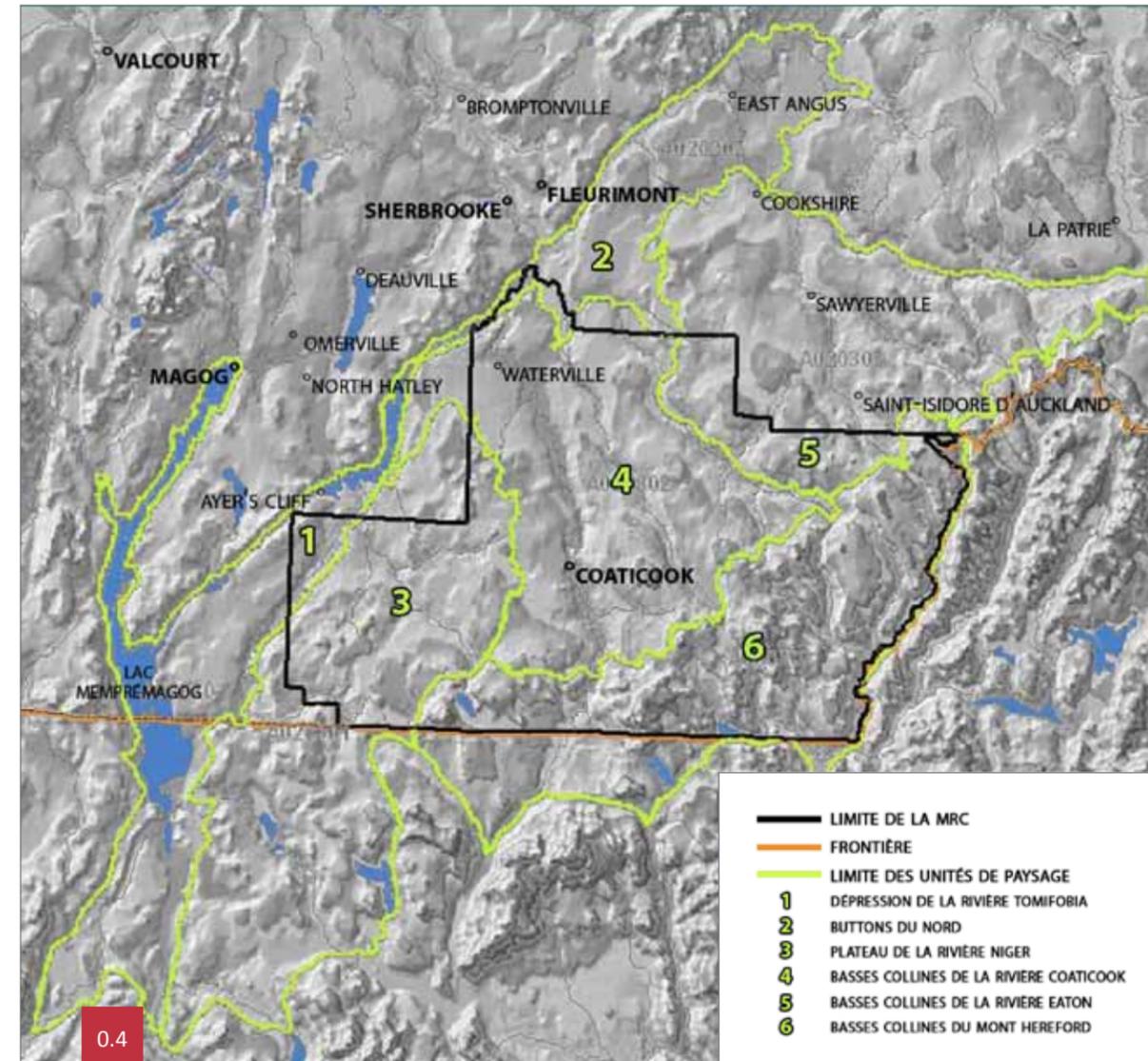
Les paysages de vallées et de monts de la MRC de Coaticook donnent deux principaux types d'implantation pour les villages et hameaux, soit dans des creux de vallée près des cours d'eau, et sur des hauteurs (crêtes et versants) et ce, indifféremment qu'on se trouve dans le plateau appalachien d'Estrie Beauce ou dans les montagnes Blanches. Par exemples, les hameaux de Way's Mills, Huntingville, Milby et Baldwin Mills ainsi que la ville de Waterville sont situés dans des creux de vallée tandis que les villages de Saint-Venant-de-Paquette et de Sainte-Edwidge-de-Clifton sont situés sur des hauteurs. Ces derniers surplombent des vallées et offrent des vues imprenables sur le paysage de la région.



Les unités de paysage

Le découpage des unités de paysage de la MRC de Coaticook est basé sur le Cadre écologique de référence (CER) du Ministère du développement durable, de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques. Ce découpage du territoire, tel qu'illustré sur la carte ci-dessous, prend notamment en compte les districts écologiques, du relief et des bassins versants. Le CER découpe le territoire de la MRC en 6 unités distinctes. Toutes les unités de paysage débordent des limites administratives de la MRC de Coaticook. Dans la caractérisation et l'évaluation des paysages de la MRC de Coaticook (Prud'Homme, 2009), les caractéristiques de chacune des unités de paysages sont décrites.

- 0.2 Le noyau urbain de Waterville, situé dans la vallée de la rivière Coaticook. Source : © Pierre Lahoud, 2015
- 0.3 Le village de Saint-Venant-de-Paquette, situé sur une crête.
- 0.4 Unités de paysage de la MRC de Coaticook. Source : Chantal PRUD'HOMME. *Caractérisation et évaluation des paysages de la MRC de Coaticook*. Canton de Hatley, Paysages estriens, 2009, p. 8.



LES TYPES DE TISSUS

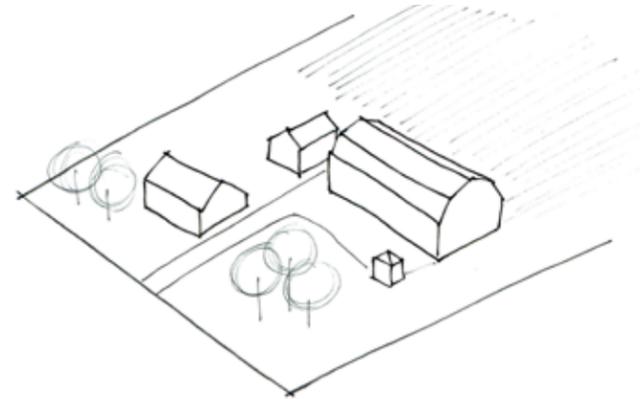
À l'échelle plus locale, l'analyse du système parcellaire permet de faire ressortir des caractéristiques dominantes quant à la disposition du cadastre et à la manière d'implanter les bâtiments sur les parcelles (position, orientation, marge de recul, densité bâtie, etc.). On retrouve généralement des types de tissus différents selon que l'on soit en milieu rural et agricole, villageois, institutionnel, urbain ou de villégiature.

Tissu agricole / rural

Dans une région fortement agricole comme la MRC de Coaticook, ce type de tissu est celui qui couvre la majeure partie du territoire en dehors des agglomérations (noyau urbain, villages et hameaux). Les exploitations agricoles couvrant de grandes superficies constituent le modèle de base de ce système parcellaire.

Principaux éléments caractéristiques

- Grandes terres qui correspondent souvent aux premiers lotissements du territoire;
- Bâtiment principal faisant face de la voie publique avec marge de recul généralement importante. Dans le cas de fermes, présence de bâtiments secondaires à vocation agricole (grange-étable, hangar, garage, etc.) habituellement implantés en recul par rapport à la résidence et plus ou moins éparpillés sur la parcelle;
- Forte délimitation entre les parcelles : clôtures, fossés, haies d'arbres;
- Végétation parfois présente près des bâtiments. Ailleurs, champs en culture et pâturages entrecoupés de quelques boisés;
- Densité bâtie très faible.



0.5



0.6



0.7

0.5 Schéma illustrant un tissu agricole / rural.

0.6 Ferme à Way's Mills, Barnston-Ouest

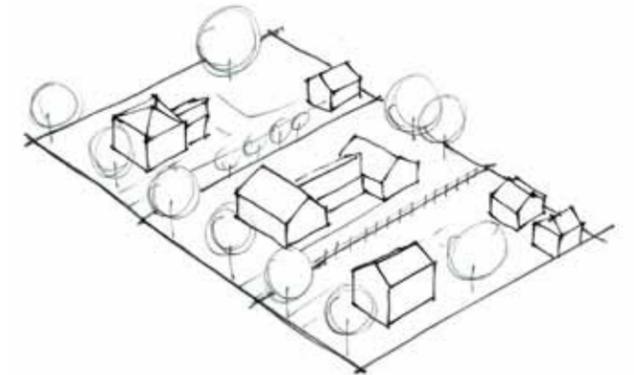
0.7 Ferme à Saint-Venant-de-Paquette.
Source : © Pierre Lahoud, 2015

Tissu villageois

Lorsque des agglomérations se forment, souvent près d'un moulin, d'un cours d'eau ou à l'intersection de chemins importants, de grandes terres sont loties pour créer de plus petits lots à bâtir près du centre d'activités. Se forme ainsi un hameau ou un village en raison de la proximité de résidences et de commerces qui forment une concentration bâtie plus dense le long d'une voie principale (parcours mère) sur laquelle peuvent venir se greffer des rues secondaires (parcours d'implantation).

Principaux éléments caractéristiques

- Parcelles de dimension moyenne, généralement issues du lotissement de terres plus importantes;
- Bâtiment principal isolé au centre de la parcelle et implanté avec une marge de recul moyenne. Les façades avant des bâtiments sont généralement alignées d'une parcelle à l'autre. Quelques petits bâtiments secondaires (garage, remise, atelier) sont implantés en fond de lot;
- Délimitation peu marquée des limites de parcelles. Parfois présence de clôtures ou de haies sur les limites latérales et arrière;
- Végétation importante : parterres gazonnés, haies et alignements d'arbres matures;
- Densité bâtie moyenne.



0.8



0.9



0.10

0.8 Schéma illustrant un tissu villageois.

0.9 Tissu villageois à Sainte-Edwidge-de-Clifton

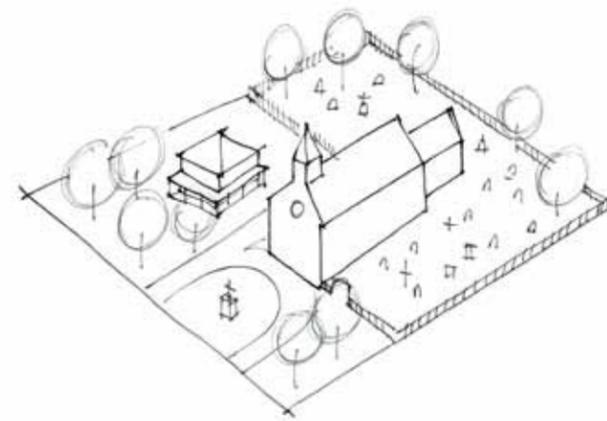
0.10 Tissu villageois du hameau de Way's Mills, Barnston-Ouest

Tissu institutionnel

Le tissu institutionnel est par définition une exception dans la trame bâtie. En effet, les institutions religieuses, scolaires et publiques (tissu spécialisé) étant plus rares que les résidences et commerces (tissu de base) dans les agglomérations, le tissu institutionnel est souvent une anomalie dans la trame régulière et possède ses propres caractéristiques.

Principaux éléments caractéristiques

- Parcelle à fonction institutionnelle, religieuse, scolaire ou municipale de dimension souvent atypique dans le tissu. Généralement au centre des agglomérations (ville, village, hameau).
- Bâtiments institutionnels (église, presbytère, école, mairie) implantés au centre de la parcelle, parfois entourés d'espaces verts (parc, cimetière). Les bâtiments sont souvent de grand gabarit et ne sont pas nécessairement alignés avec les bâtiments des parcelles voisines.
- La délimitation de la parcelle est peu marquée, sauf dans le cas de cimetière entouré d'une clôture.
- Forte présence végétale : arbres matures, parterres gazonnés.
- Densité bâtie faible (bâti vs terrain libre).



0.11



0.12



0.13

0.11 Schéma illustrant un tissu institutionnel.

0.12 Tissu institutionnel dans le village de Saint-Venant-de-Paquette.

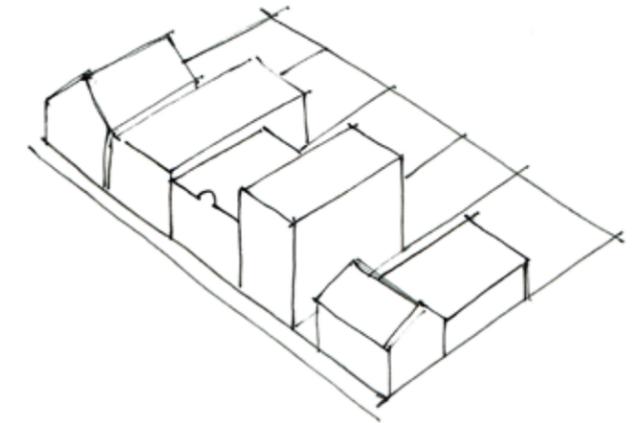
0.13 Tissu institutionnel dans le hameau d'Huntingville, Waterville. Source : © Pierre Lahoud, 2015

Tissu urbain

Le tissu urbain est en quelque sorte une version densifiée du tissu villageois. Cette densification se fait par la resubdivision des parcelles, par l'agrandissement des immeubles et par l'implantation des bâtiments plus près de la voie publique réduisant ainsi la marge de recul. Il en résulte un tissu serré ayant une densité bâtie beaucoup plus importante. Ce modèle est toutefois rare dans la MRC de Coaticook, ne touchant que quelques îlots des centre-ville de Coaticook et de Waterville.

Principaux éléments caractéristiques

- Parcellaire plus serré et généralement régulier composé de parcelles de plus petites dimensions de forme rectangulaire. Présence d'îlots délimités par plusieurs voies.
- Bâtiments occupant une bonne partie de la parcelle, alignés sur le trottoir ou bénéficiant d'une faible marge de recul. Les bâtiments de fort gabarit sont souvent alignés sur l'une des marges latérales et sont ainsi parfois mitoyens avec les voisins. Milieu propice aux commerces.
- Délimitation des parcelles peu marquée, sauf dans le cas d'édifices mitoyens.
- Peu ou pas de végétation. Les zones non bâties servent souvent au stationnement ou à la circulation.
- Densité bâtie élevée.



0.14



0.15



0.16

0.14 Schéma illustrant un tissu urbain.

0.15 Tissu urbain dans le noyau urbain de Waterville.

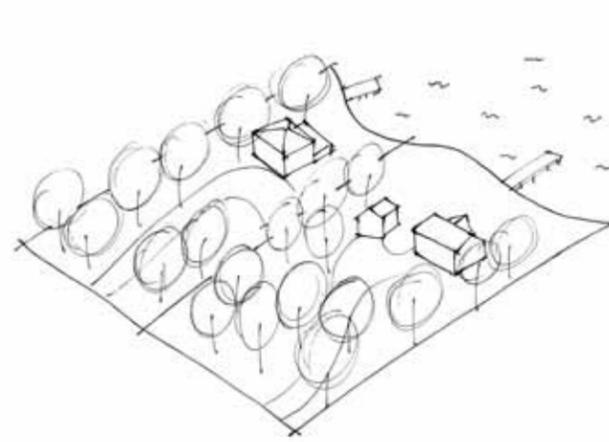
0.16 Tissu urbain au centre-ville de Coaticook. Source : © Vincent Cotnoir

Tissu de villégiature

Présents surtout en bordure de lacs ou de rivières, parfois en montagne, les tissus de villégiature ne répondent pas aux mêmes règles que les tissus plus traditionnels. Au lieu d'être orientés vers la voie publique, les bâtiments sont généralement implantés en fonction d'un point d'intérêt, soit la vue vers un plan d'eau ou vers le paysage. Une plus grande présence de végétation est également une particularité du tissu de villégiature.

Principaux éléments caractéristiques

- Parcellaire irrégulier composé de parcelles de dimensions variées et souvent bordées par un lac ou une rivière;
- Bâtiment principal généralement implanté près du plan d'eau et orienté vers celui-ci ou vers un panorama;
- Délimitation des parcelles peu marquée (souvent en milieu boisé);
- Présence boisée très importante. La végétation offre une intimité recherchée par les villégiateurs;
- Densité bâtie faible.



0.17



0.18



0.19

0.17 Schéma illustrant un tissu de villégiature.

0.18 Tissu de villégiature en bordure du lac Lyster, Baldwin Mills, Coaticook. Source : © Pierre Lahoud, 2015

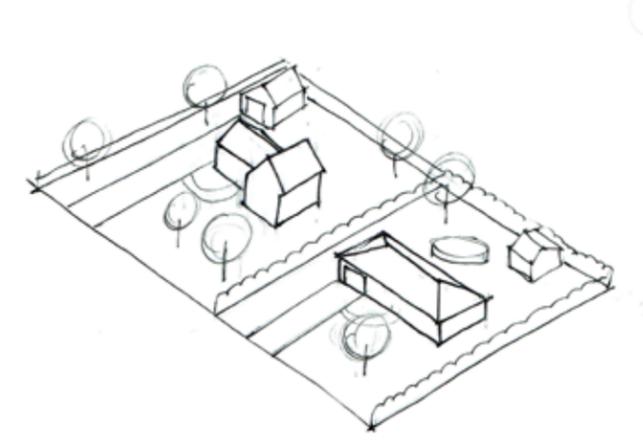
0.19 Tissu de villégiature à Baldwin Mills, Coaticook.

Tissu de banlieue

Conçu en fonction de l'engouement croissant pour l'automobile dans les décennies d'après-guerre, le tissu de banlieue se distingue des tissus villageois et urbain par l'aménagement de nouvelles rues modulées en fonction des déplacements véhiculaires, souvent accessibles par des voies courbes ou en rond de virée, ou par la subdivision des grandes parcelles sur les chemins existants. Le bâtiment principal associé à ce type de tissu est une maison unifamiliale isolée et implantée au centre de la parcelle, avec une marge de recul plus importante par rapport à la voie publique. Ce type de tissu est généralement observable en périphérie des noyaux urbains ou villageois notamment sur des terrains lotis récemment.

Principaux éléments caractéristiques

- Parcellaire généralement régulier composé de parcelles de dimension moyenne de forme rectangulaire ou s'adaptant à des rues courbes;
- Bâtiment implanté au centre de la parcelle et bénéficiant d'une bonne marge de recul. Les maisons unifamiliales de un ou deux étages accessible par une allée véhiculaire sur l'un de ses côtés;
- Délimitation des parcelles très marquée sur les côtés et à l'arrière par des haies de végétaux ou des clôtures;
- Peu de végétation lors du lotissement initial à part les parterres gazonnés. La végétation s'accroît progressivement si bien que les premiers quartiers de banlieue ont aujourd'hui un bon couvert végétal;
- Densité bâtie faible.



0.20



0.21



0.22

0.20 Schéma illustrant un tissu de banlieue.

0.21 Tissu de banlieue sur la rue Highland à Waterville.

0.22 Tissu de banlieue en cours de construction sur la rue des Marguerites à Sainte-Edwidge.

Typologies architecturales résidentielles



L'ARCHITECTURE ROMANTIQUE (1870-1930)

Le courant romantique en Europe, qui pourfend l'architecture trop codifiée et austère issue du classicisme, favorise l'émergence de styles historiques aussi appelés « Revivals » ou néo-styles. Ces nouveaux styles s'inspirent de l'architecture des siècles précédents en Europe (Moyen Âge et Renaissance) et empruntent des caractéristiques architecturales aux églises, cathédrales, châteaux, manoirs et autres monuments du passé. Les édifices arborant ces styles font forte impression auprès des mieux nantis et se répandent partout en Amérique du Nord. L'architecture romantique se décline sous deux principaux courants dans la MRC de Coaticook, soit le *style Second Empire et la maison à mansarde* et l'*éclectisme victorien*.

Le style Second Empire et la maison à mansarde

L'architecture Second Empire fait son apparition au Québec dans la seconde moitié du 19^e siècle, plus précisément dans les années 1870. Elle prend sa source dans l'architecture développée à Paris sous le règne de Napoléon III (1852-1870). Elle est d'abord réservée à l'architecture monumentale, dont les bâtiments institutionnels et les maisons bourgeoises, avant d'être popularisée dans l'architecture domestique des villages québécois.

La maison à mansarde constitue une version populaire et modeste du style Second Empire. En effet, de cette architecture monumentale, elle conserve la toiture typique composée d'un terrasson et d'un brisis qui présente le net avantage de dégager complètement l'espace des combles et de procurer ainsi à la résidence un second étage entièrement habitable. De plus, la silhouette qui résulte de ce style architectural procure une élégance appréciée des villageois.

Peu répandu dans la MRC de Coaticook, ce courant est toutefois présent dans plusieurs municipalités. On le retrouve autant sous la forme d'une grande maison bourgeoise, d'une maison plus modeste que d'un bâtiment commercial (hôtel, magasin général).

Principaux éléments caractéristiques

- Corps de bâtiment rectangulaire ou carré à deux ou trois étages, légèrement exhaussé du sol;
- Toit brisé à la Mansart, à deux versants ou à quatre versants, dont le brisis et le terrasson sont traditionnellement recouverts de tôle;
- Revêtements : parement de planches de bois, de bardeau de cèdre ou de maçonnerie de brique;
- Présence fréquente d'une galerie protégée d'un auvent indépendant sur une ou plusieurs façades;
- Composition habituellement symétrique et ordonnance des ouvertures;
- Ouvertures rectangulaires ou à arc surbaissé, fenêtres à battants à six carreaux, ou à guillotine, lucarnes à pignon dans le brisis;
- Ornementation sobre située au niveau des ouvertures ou des prolongements extérieurs : chambranles, planches cornières, corniche sous le brisis, boiseries sur les lucarnes ou sur la galerie. Parfois, le décor est plus élaboré avec tourelle et éléments sculptés.



0.23

0.23 La maison de George Gale est une vaste résidence en brique qui s'élève sur trois étages. Son toit mansardé sur les quatre côtés est percé de lucarnes à pignon. 265, rue de Compton Est, Waterville

0.24 Ce commerce situé au centre de la municipalité se distingue par son toit mansardé à deux versants percé de lucarnes en appentis. 1324-1328, chemin Favreau, Sainte-Edwidge-de-Clifton

0.25 Cette résidence possède un toit mansardé typique de cette architecture. Ses façades sont recouvertes de bardeaux de bois. 565, chemin des Chalets, Coaticook (Baldwin Mills)

0.26 Ce bâtiment se démarque par son volume imposant, sa tourelle centrale et son toit mansardé à quatre versants percé de lucarnes à pignon. 4092, route 147, Waterville (hameau de Huntingville)



0.24



0.25



0.26

L'éclectisme victorien

Au 19^e siècle, sous la domination britannique, la colonie connaît une expansion démographique et économique sans précédent. Cet essor est accompagné par un besoin accru d'immeubles et par l'apparition de nouvelles fonctions (palais de justice, casernes d'incendie, collèges spécialisés, banques, etc.). L'arrivée d'ingénieurs militaires et d'architectes de Grande-Bretagne modifie les manières de construire. Les spécialistes britanniques ou écossais possèdent une formation académique poussée qui tranche avec celle des maîtres d'œuvre des siècles précédents formés en atelier. En plus de leur formation, ils possèdent des connaissances théoriques et la capacité à élaborer un projet sur papier en suivant des conventions précises. Ils contribuent ainsi au dépassement de l'architecture traditionnelle par l'introduction et la diffusion de nouveaux styles issus d'Europe.

Appelés « Revivals » ou néo-styles, les styles historiques sont souvent inspirés de l'architecture des siècles précédents. Si au départ, chacun des styles (néogothique, néo-Queen Anne, néo-Renaissance, etc.) est reproduit avec soin, les architectes découvrent rapidement que les compositions mélangeant plusieurs styles peuvent créer des immeubles plus originaux. C'est ce qu'on appelle l'éclectisme architectural. Ainsi, certaines résidences cossues s'imprègnent de l'éclectisme de la période victorienne en reproduisant des éléments empruntés à divers styles afin de présenter une composition unique permettant aux propriétaires de se démarquer.

Dans la MRC de Coaticook, les résidences éclectiques sont rares et surtout présentes dans les noyaux urbains de Coaticook et de Waterville où de riches industriels se sont fait construire de somptueuses résidences dotées volumes complexes, de pignons et de tourelles et d'un amalgame de matériaux et d'éléments décoratifs.

0.27 Cette résidence affiche clairement sa filiation avec l'architecture classique (architecture issue de l'Antiquité grecque et romaine) en présentant une composition richement ornée de frontons, de colonnes et de fenêtres palladiennes. 210, rue King, Waterville

0.28 Les lucarnes sont postérieures à la construction initiale. Cette résidence cossue se distingue par sa tourelle, sa galerie pourtournée et son ornementation composée de bardeaux de bois découpés, de colonnes ouvragées, d'aisseliers et autres boiseries. 615, rue Principale Sud, Waterville

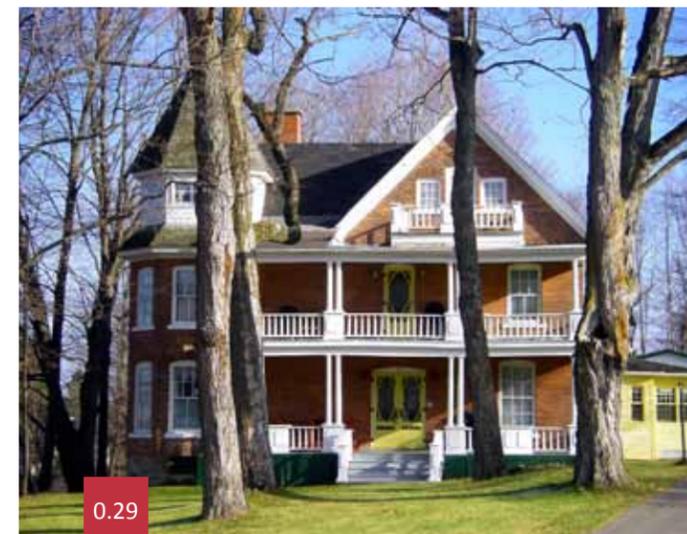


Principaux éléments caractéristiques

- Corps de bâtiment vaste, très articulé, au plan asymétrique, avec de nombreuses saillies et avancées;
- Toitures irrégulières composées de pignons ou de tourelles;
- Revêtements de mur et de toiture variés (pierre, brique, bardeau ou planches de bois, tôle) : amalgame de plusieurs matériaux et couleurs sur un même immeuble;
- Présence de galeries et de balcons couverts et ornementés;
- Variété des types d'ouvertures sur un même bâtiment et présence de fenêtres en baie et d'oriels;
- Ornements variés empruntés à différents styles : fronton, pinacles, épis, dentelles de bois, corniches, etc.;
- Chaque œuvre est unique et possède ses propres caractéristiques.

0.29 Cette maison construite vers 1880 pour le directeur de la Dominion Snatch se distingue d'entre toutes. La composition est marquée par une tourelle et un pignon. La large galerie est surmontée par deux balcons. L'ornementation comprend des colonnes jumelées sises sur un socle, des plates-bandes en brique, une corniche et des entablements à denticules. 710, rue Principale Sud, Waterville

0.30 Cette résidence unique présente les caractéristiques de la villa palladienne. Sa composition symétrique et rigoureuse est marquée par une paire de colonnes jumelées rappelant l'ordre toscan. Elles sont déposées sur un socle, s'élèvent sur deux étages et sont superposées par un entablement. 225, rue King, Waterville



L'ARCHITECTURE VERNACULAIRE AMÉRICAINE (1880-1940)

Le phénomène de la standardisation des matériaux, de la mécanisation du travail et de la diffusion de plans types par le biais de catalogues et de revues à grande échelle à travers l'Amérique du Nord a donné naissance à un nouveau type d'architecture dès la fin du 19^e siècle. Communément désigné sous le terme d'architecture vernaculaire américaine, ce courant architectural est caractérisé par la simplicité de l'accès aux plans et aux matériaux, de même que par sa construction à faible coût. Développée aux États-Unis, cette architecture a connu une grande popularité et a contribué à la croissance rapide des villes. Elle se distingue peu d'un point de vue stylistique puisqu'elle reprend souvent les typologies du siècle précédent en les simplifiant. Là où elle innove, c'est en ce qui a trait aux matériaux et aux éléments architecturaux. Les premiers sont usinés, tels que les poutres et les planches, tandis que les seconds, notamment les portes et les fenêtres, sont standardisés et distribués par catalogues.

L'architecture vernaculaire américaine se décline sous plusieurs variantes. Elle est tellement présente dans la MRC de Coaticook que nous les présentons selon ses principales variantes, soit le *cottage vernaculaire américain*, le *cottage vernaculaire avec mur pignon en façade*, le *cottage vernaculaire avec lucarne pignon* et le *cottage vernaculaire avec plan en « L » d'inspiration pittoresque*.

Cottage vernaculaire américain

Cette variante de l'architecture vernaculaire américaine constitue le type de base. D'un point de vue formel, elle se distingue peu des modèles traditionnels érigés depuis la colonisation, mais les formes sont généralement simplifiées. Elle présente un plan rectangulaire, une élévation d'un étage et demi et un toit à deux versants droits. La galerie est protégée d'un auvent indépendant.

Principaux éléments caractéristiques

- Volume simple d'un étage et demi;
- Toiture à deux versants à pente moyenne;
- Revêtements variés : bardeau ou planches de bois, bardeau d'amiante-ciment ou autres matériaux légers;
- Présence d'une galerie couverte d'un auvent indépendant. La galerie est parfois transformée en véranda vitrée;
- Portes en bois et fenêtres à battants ou à guillotine usinées en bois, disposées de façon symétrique;
- Présence ou non de lucarnes de divers types (à pignon, triangulaire, en appentis, à croupe);
- Éléments d'ornementation standardisés : chambranles, planches cornières, frontons, boiseries décoratives.



0.31

0.31 Un peu plus richement décoré et muni d'une galerie sur deux façades, ce cottage reprend la volumétrie typique de ce courant. 698, chemin Madore, Barnston Ouest (hameau de Way's Mills)

0.32 La galerie avant dotée d'un auvent indépendant est une caractéristique fréquente du cottage vernaculaire américain. 1710, chemin Tremblay, Sainte-Edwidge-de-Clifton

0.33 Cette modeste résidence présente des façades recouvertes de planches de bois dotées de chambranles et de planches cornières. 4265, chemin Suitor, Waterville (hameau de Huntingville)

0.34 Tout en simplicité, ce cottage reflète bien les caractéristiques de l'architecture vernaculaire américaine. 1888, chemin May, Coaticook (Baldwin Mills)



0.32



0.33



0.34

Cottage vernaculaire avec mur-pignon en façade

Cette variante, très fréquente sur le territoire de la MRC de Coaticook, constitue un pivotement sur 90 degrés du cottage vernaculaire américain afin de disposer le mur pignon face à la voie publique. L'entrée principale est généralement au centre du mur-pignon composé avec symétrie. Les retours de l'avant-toit sont fréquents et esquissent l'amorce d'un fronton évoquant les temples grecs, d'où l'appellation néo-grec qui qualifie parfois cette variante de l'architecture vernaculaire américaine.

Principaux éléments caractéristiques

- Volume simple d'un étage et demi avec mur-pignon tourné vers la façade;
- Toiture à deux versants à pente forte ou moyenne;
- Revêtements variés : brique, bardeau ou planches de bois, bardeau d'amiante-ciment ou autres matériaux légers;
- Présence d'une galerie couverte d'un auvent indépendant, souvent transformée en véranda vitrée;
- Portes en bois et fenêtres à battants ou à guillotine usinées en bois;
- Présence ou non de lucarnes de divers types (à pignon, triangulaire, en appentis, à croupe);
- Éléments d'ornementation standardisés : chambranles, planches cornières, frontons, boiseries décoratives.



0.35

0.35 Ce cottage vernaculaire avec mur-pignon en façade possède une composition symétrique. Son volume a été agrandi sur le côté.
10, chemin du Village, Saint-Venant-de-Paquette

0.36 Revêtu de bois, ce cottage comprend une véranda en façade. 4140, chemin Sutor, Waterville (hameau de Huntingville)

0.37 Cette résidence témoigne d'une variante qui s'élève sur deux étages et demi. Son plan rectangulaire, le toit à deux versants et la galerie sur deux façades la caractérisent.
1757, chemin Tremblay, Sainte-Edwidge-de-Clifton

0.38 L'un des nombreux cas de cottage vernaculaire avec mur-pignon en façade présents dans le noyau urbain de Waterville. Ici la galerie fait place à une véranda vitrée.
1075, rue Principale Sud, Waterville



0.36



0.37



0.38

Cottage vernaculaire avec lucarne-pignon

Cette variante de l'architecture vernaculaire américaine est également très présente partout sur le territoire de la MRC de Coaticook. Elle dénote une influence des styles historiques dans les modèles résidentiels. En effet, la lucarne triangulaire centrale évoque la verticalité, les ouvertures ogivales et les gâbles de l'architecture néogothique. Pour le reste, ce modèle possède les mêmes caractéristiques que le cottage vernaculaire américain, mais il est souvent un peu plus ornementé.

Principaux éléments caractéristiques

- Volume simple d'un étage et demi;
- Toiture à deux versants à pente moyenne;
- Revêtements variés : bardeau ou planches de bois, bardeau d'amiante-ciment ou autres matériaux légers;
- Présence d'une galerie couverte d'un auvent indépendant;
- Portes en bois et fenêtres à battants ou à guillotine usinées en bois, disposées de façon symétrique;
- Présence d'une grande lucarne triangulaire au centre du toit, supportant parfois un balcon;
- Éléments d'ornementation standardisés : chambranles, planches cornières, frontons, boiseries décoratives. Ce modèle est généralement plus ornementé que le cottage vernaculaire américain de base.



0.39 Modèle typique du cottage vernaculaire avec lucarne pignon, doté de plusieurs éléments de décor en bois. 1444, chemin Favreau, Sainte-Edwidge-de-Clifton

0.40 Cette résidence se démarque par sa lucarne triangulaire centrale qui accueille un balcon ainsi que par son ornementation en bois. 115, rue de Compton Ouest, Waterville



0.41 Ce cottage vernaculaire avec lucarne pignon possédait probablement une porte centrale à l'origine. 8, chemin du Village, Saint-Venant-de-Paquette



0.42 Modèle avec lucarne pignon et bacon particulièrement ornementé. 465, rue Principale Sud, Waterville



Cottage vernaculaire avec plan en « L » d'inspiration pittoresque

Le pittoresque est un mouvement artistique anglais du 19^e siècle, tributaire du mouvement romantique, qui favorise la vie à la campagne, les habitations chaleureuses, les paysages naturels et la nostalgie des formes du passé. Les résidences qui en découlent sont souvent dissimilées dans la nature. Les matériaux et la forme des composantes établissent un lien particulier avec leur environnement naturel tout en employant les façons de construire de l'architecture vernaculaire américaine. Le lien étroit avec la nature se manifeste par l'utilisation de matériaux naturels (pierre, bois, crépi) qui se fondent dans leur milieu, par la présence de galeries, de vérandas et de vastes ouvertures qui rapprochent les occupants des éléments naturels et par certains motifs ornementaux qui s'inspirent de formes végétales. Ces cottages sont plus grands et possèdent généralement un plan en « L » avec un mur pignon en avancée. Avec leur grande galerie et les nombreuses boiseries, ils prennent l'apparence de vastes demeures champêtres.

Principaux éléments caractéristiques

- Volume d'un étage et demi avec un plan en L et un des deux pignons tourné vers la façade;
- Toiture à deux versants à pente forte ou moyenne;
- Revêtements variés : brique, bardeau ou planches de bois, bardeau d'amiante-ciment ou autres matériaux légers;
- Présence d'une galerie couverte d'un auvent indépendant souvent sur plus d'une façade, parfois transformée en véranda vitrée;
- Portes en bois et fenêtres à battants ou à guillotine usinées en bois, présence fréquente de fenêtres en baie (bow-window);
- Présence ou non de lucarnes de divers types (à pignon, triangulaire, en appentis, à croupe);
- Éléments d'ornementation standardisés et nombreux : chambranles, planches cornières, frontons, boiseries décoratives, consoles cornières.



0.43

0.43 Ce vaste cottage présente un plan en « L » dont l'angle est occupé par une véranda. Elle possède également une baie en saillie et une lucarne pignon.
727, chemin Madore, Barnston-Ouest
(hameau de Way's Mills)

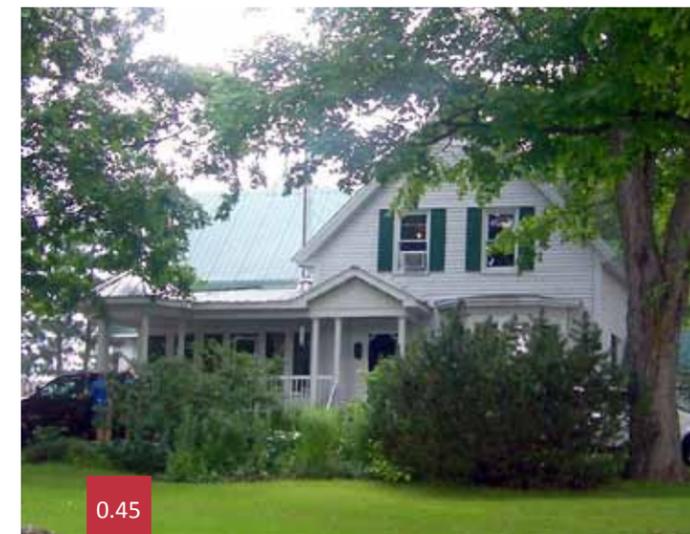
0.44 Ce cottage avec plan en « L » est doté d'un revêtement de planches de bois et de bardeau découpé ainsi que de boiseries décoratives.
2051, chemin Ball Brook, Barnston-Ouest
(hameau de Way's Mills)

0.45 Cette maison de ferme présente un plan en « L » et une façade principale dominée par une vaste galerie protégée et une fenêtre en saillie.
1505, chemin Favreau, Sainte-Edwidge-de-Clifton

0.46 Cottage vernaculaire avec plan en « L » doté de grandes galeries sur deux niveaux.
725, rue Principale Sud, Waterville



0.44



0.45



0.46

L'ARCHITECTURE VERNACULAIRE INDUSTRIELLE (1880-1950)

L'architecture vernaculaire industrielle est issue du même phénomène de la standardisation des matériaux et de la mécanisation du travail qui a révolutionné toute l'architecture américaine à la fin du 19^e siècle. Développée aux États-Unis, cette architecture a connu une grande popularité et a contribué à la croissance rapide des villes industrielles. Les modèles de maisons économiques et qui peuvent se construire rapidement ont été très populaires partout en Amérique du Nord pour loger des ouvriers à faible coût. Certaines compagnies construisaient même des maisons en série pour loger leur main-d'œuvre. Bien sûr, ces modèles américains ont traversé la frontière et ont influencé l'architecture des Cantons-de-l'Est. L'architecture vernaculaire industrielle se décline principalement en deux variantes dans la MRC de Coaticook, soit la *maison cubique* et la *maison Boomtown*.

La maison cubique

La maison cubique apparaît dans le dernier quart du 19^e siècle. Ce modèle strictement résidentiel est également désigné par le terme Four Squares. Son intérêt réside dans les dimensions de son espace habitable. En effet, le plan de forme carrée, dont l'aménagement permet la superposition de deux étages entiers, confère à la maison cubique de vastes dimensions dignes des maisons bourgeoises. La maison cubique possède une ornementation qui varie en fonction des goûts et des moyens financiers des premiers occupants. Relativement répandu dans la MRC de Coaticook, ce modèle se décline sous différents aspects selon les matériaux, les saillies et les éléments décoratifs utilisés.

Principaux éléments caractéristiques

- Volumétrie cubique, plan carré ou rectangulaire de deux étages légèrement surhaussé du sol;
- Toit en pavillon ou à croupes (quatre versants) à faible pente recouvert de tôle ou de bardeau d'asphalte;
- Revêtements extérieurs variés : briques, planches de bois, bardeaux de cèdre, crépi ou autres revêtements légers;
- Galerie couverte aménagée en façade avant, parfois sur plus d'une façade, un balcon est parfois présent à l'étage;
- Distribution régulière des ouvertures;
- Fenêtres à battants à grands carreaux, parfois avec imposte, ou à guillotine;
- Présence ou non de lucarnes de divers types (à pignon, triangulaire, en appentis, en croupe);
- Ornementation variable selon le statut social du propriétaire.



0.47

0.47 Cette résidence témoigne du modèle typique de la maison cubique : plan carré, toit en pavillon avec lucarne à croupe, composition symétrique et large galerie protégée en façade. 2123, chemin de Way's Mills, Barnston Ouest (hameau de Way's Mills)

0.48 Maison cubique ornée de pignons. 1404, chemin Favreau, Sainte-Edwidge-de-Clifton

0.49 Le presbytère de l'église congrégationaliste de Waterville érigé en 1888 est une maison cubique en brique qui se distingue par son ornementation élaborée : oriel, galerie décorée et frontons. 450, rue Principale Sud, Waterville

0.50 Maison cubique revêtue de bois et munie d'une galerie sur deux façades. 5297, route 147, Waterville (hameau de Milby)



0.48



0.49



0.50

La maison Boomtown

L'introduction des charpentes à claire-voie qualifiée d'American Boomtown coïncide avec la croissance rapide des villes américaines et de leur essor démographique important. Cette architecture se développe surtout après la crise économique de 1870. Elle constitue alors une option de construction à la fois économique et rapide dans les villes-champignons à forte croissance industrielle. L'architecture Boomtown constitue un courant propre à l'architecture domestique et commerciale. Les familles ouvrières s'y logeront massivement entre 1880 et 1920. Ces habitations ne sont pas très répandues dans la MRC et se retrouvent surtout dans les noyaux villageois et urbains.

Principaux éléments caractéristiques

- Volume cubique ou rectangulaire, généralement de deux étages, peu dégagé du sol;
- Toiture plate ou à faible pente vers l'arrière cachée par un parapet;
- Parement de brique ou revêtement léger (bois, crépi);
- Peu de saillies à l'exception d'une galerie protégée d'un auvent, d'un balcon à l'étage ou d'escaliers extérieurs;
- Distribution régulière des ouvertures, fenêtres à guillotine ou à battants avec imposte;
- Ornementation concentrée dans la partie supérieure de la façade au moyen d'une corniche ou d'un parapet;
- Autres éléments d'ornementation discrets : chambranles, planches cornières, platebandes en brique, etc.



0.51 Cette maison Boomtown présente une riche ornementation comprenant une galerie sur deux façades, des chambranles à clé de voûte, des corniches à consoles et des volets. 16, chemin du Village, Saint-Venant-de-Paquette

0.52 Cet immeuble revêtu de brique est composé de deux logements. Le volume de deux étages à toit plat est caractéristique de l'architecture Boomtown. 200-204, rue Principale Sud, Waterville

0.53 Cette maison Boomtown s'élève sur trois étages. Son toit est en pente vers l'arrière et ses parapets latéraux sont en gradins. 1704, chemin Tremblay, Sainte-Edwidge-de-Clifton

0.54 Cette maison revêtue de crépi et de pierre comprend un large débord de toit orné de consoles ainsi qu'une galerie couverte en façade. 1953, chemin Lyon, Coaticook (Baldwin Mills)



L'ARCHITECTURE PITTORESQUE (1910-1945)

La croissance du phénomène de la villégiature et l'attrait de la nature ont favorisé, au début du 20^e siècle, l'émergence de nouveaux courants d'architecture qui prennent davantage parti de leur environnement naturel. Comme l'avait fait le cottage vernaculaire avec plan en « L » d'inspiration pittoresque, ces styles tentent d'être en harmonie avec la nature qui les entourent en multipliant les saillies et en utilisant des matériaux locaux, voire rustiques. Ils se démarquent toutefois de l'architecture vernaculaire américaine en s'éloignant des codes néoclassiques.

L'architecture pittoresque se décline sous deux principaux courants dans la MRC de Coaticook, soit la *maison Arts & Crafts* et l'*architecture de villégiature (chalets)*.

La maison Arts & Crafts

Au tournant du 19^e siècle en Angleterre, dans le contexte des transformations de la société traditionnelle dues à l'industrialisation, des mouvements d'idée font leur apparition en réaction à la modernisation des savoir-faire. Le mouvement Arts and Crafts (arts et métiers) trouve ses origines dans les théories mises de l'avant par William Morris et John Ruskin, deux des penseurs influents de cette époque en Angleterre. Ce mouvement propose de s'inspirer de l'artisanat et de l'habitation de la campagne anglaise afin de créer une architecture qui s'inscrit dans la tradition nationale. Le mouvement valorise le retour au travail manuel, l'usage de matériaux traditionnels tels que l'ardoise, la pierre et le bois ainsi que le recours aux savoir-faire locaux.

Le mouvement connaît une certaine diffusion en Angleterre avant de gagner les États-Unis où cette influence se divise en plusieurs courants parmi lesquels on retrouve le « Shingle Style », surtout populaire sur

la Côte Est, le « Prairie Style », plutôt associé au centre du pays, et le style « Craftsman » de la Côte Ouest. Les différentes tendances sont rapidement popularisées par les catalogues et les revues de plans distribués à grande échelle à travers l'Amérique du Nord. Mais si les réalisations du mouvement sont largement diffusées, son idéologie, quant à elle, demeure méconnue, voire mal comprise. Ainsi, en Amérique, le mouvement Arts and Crafts devient essentiellement un mouvement stylistique, sans portée sociale. L'architecture issue du courant Arts and Crafts est essentiellement destinée à l'architecture domestique et de villégiature. Les cas d'architecture Arts & Crafts ne sont pas très répandus dans la MRC de Coaticook bien que l'on dénote son influence sur plusieurs maisons de d'autres styles. Les maisons Arts & Crafts sont surtout localisées sur le territoire de Waterville.

Principaux éléments caractéristiques

- Volume plus ou moins imposant au plan articulé;
- Toitures de formes variées à versants de longueurs inégales, présence de cheminées;
- Utilisation de matériaux naturels et traditionnels (pierre, brique, stuc, bardeaux de cèdre, planches de bois), parfois combinés entre eux;
- Espaces extérieurs protégés (perrons, galeries, terrasses);
- Ouvertures nombreuses et diversifiées, présence de fenêtres jumelées et de lucarnes;
- Ornements souvent limités aux éléments de la charpente (colombages, chevrons apparents);
- Chaque cas est unique et possède ses propres caractéristiques.



0.55

0.55 Cette maison Arts & Crafts se distingue par son volume trapu et enveloppant, ses prolongements extérieurs variés comprenant des baies vitrées en saillie, ses fenêtres nombreuses de formes diverses et son revêtement de bardeau de bois. 4025, route 147, Waterville (hameau de Huntingville)

0.56 Cette résidence d'influence Arts & Crafts est recouverte de bardeaux de bois et ses fenêtres sont de formes et de dimensions variées. 850, rue de Compton Est, Waterville

0.57 Cette maison à la toiture asymétrique est revêtue de bardeaux de bois décoratifs et de briques. Ses fenêtres ornées de motifs losangés et sa lucarne sont typiques de l'architecture Arts & Crafts. 165, rue King, Waterville

0.58 Cette résidence, dont l'influence Arts & Crafts est davantage diluée, rappelle certains bungalows Craftsman en raison de son toit à deux versants s'avancant au-dessus de la galerie. 85, rue Principale Nord, Waterville



0.56



0.57



0.58

L'architecture de villégiature (chalet)

L'architecture de villégiature prend naissance avec le courant pittoresque, mouvement artistique anglais du 19^e siècle, tributaire du romantisme, qui favorise la vie à la campagne et les habitations chaleureuses avec vue sur le paysage pour les plus aisés de la société. Au 20^e siècle, l'architecture de villégiature prend de l'ampleur avec la démocratisation du phénomène qui atteint la classe moyenne. Elle est alors plus répandue, mais également plus variée. L'architecture de villégiature n'est pas un style en soi mais plutôt un mode d'habitation sans caractéristiques typiques. Elle n'est pas reconnaissable par un élément architectural en particulier, mais davantage par le lien qui s'établit entre le bâtiment et la nature ainsi que l'importance de l'environnement naturel qui l'entoure. C'est souvent la modestie, l'emplacement et la fonction saisonnière qui distinguent ces habitations qui sont souvent dissimulées dans la végétation ou implantées sur les rives d'un plan d'eau. L'importance accordée à l'intégration au paysage trouve écho dans les longues galeries et vérandas, les grands balcons et les terrasses imposantes, l'utilisation de matériaux naturels ainsi que la fenestration abondante. L'architecture de villégiature peut être plus monumentale ou plus modeste, très élaborée ou plus simple. Elle comprend notamment tous les chalets, mais aussi les cabines d'établissements hôteliers. Dans les secteurs étudiés, tous les cas d'architecture de villégiature se trouvent sur les bords du lac Lyster à Baldwin Mills.

Principaux éléments caractéristiques

- Volume habituellement d'un seul étage avec toit à deux versants ou à faible pente, fondation peu profonde ou volume sur pilotis;
- Corps de logis pouvant présenter un plan articulé selon des agrandissements effectués;
- Matériaux de revêtements naturels : bois rond, planches de bois, pierre;
- Importance des prolongements extérieurs : véranda ou galerie sur plusieurs façades protégée par un avant-toit, terrasse, balcon, etc.;
- Ouvertures variées, présence de portes-fenêtres ou de fenêtres jumelées orientée vers le lac ou un panorama d'intérêt;
- Ornementation généralement peu élaborée;
- Cadre naturel et aménagements paysagers omniprésents.



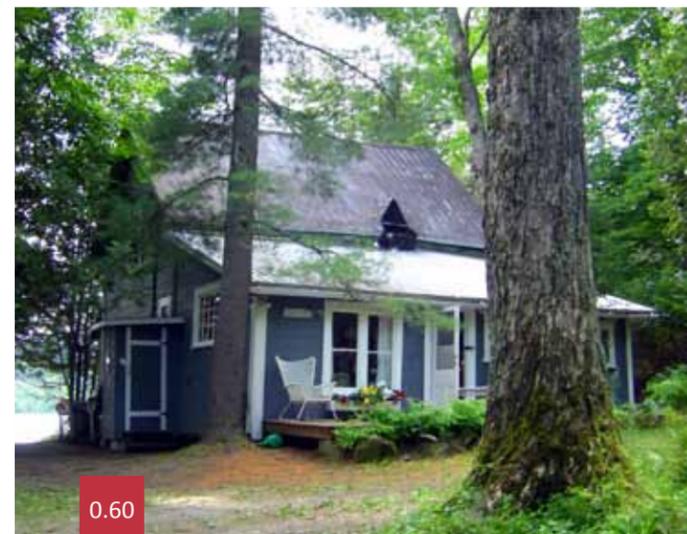
0.59

0.59 Ce modeste chalet en bois est tourné vers le lac Lyster. Il ne possède pas de fondation, mais repose sur des pilotis. 325, chemin des Chalets, Coaticook (Baldwin Mills)

0.60 Ce chalet est situé en bordure du lac Lyster et est doté de plusieurs annexes. 244, chemin des Chalets, Coaticook (Baldwin Mills)

0.61 Ce chalet en bois rond témoigne de l'architecture de villégiature importante autour du lac Lyster. La vaste galerie surplombant le lac évoque le lien étroit avec la nature environnante. 1397, chemin des Chalets, Coaticook (Baldwin Mills)

0.62 Entouré d'une véranda vitrée, ce chalet en bois est implanté en bordure du lac sur un terrain paysager. 297, chemin des Chalets, Coaticook (Baldwin Mills)



0.60



0.61



0.62

LES CAS PARTICULIERS

La maison-bloc

La maison-bloc se définit comme un ensemble architectural regroupant sous un même toit plusieurs bâtiments aux fonctions diverses. Présente dans la plupart des pays d'Europe au moment de la colonisation de l'Amérique du Nord, la maison-bloc a connu un certain intérêt au 19^e siècle en Nouvelle-Angleterre (États-Unis), avant d'être introduite dans les Cantons-de-l'Est par les loyalistes au lendemain de la Guerre d'indépendance américaine de 1776. La maison-bloc présente l'avantage de diminuer les déplacements d'un bâtiment à l'autre, ce qui constitue un atout indéniable notamment dans les régions aux hivers rigoureux.

Du point de vue formel, la maison-bloc est caractérisée par la juxtaposition de la résidence à d'autres dépendances agricoles comportant des fonctions diverses (hangar, étable, remise, laiterie, etc.). Le volume créé constitue une masse d'au moins deux volumes distincts imbriqués. Les formes varient tant pour la maison, qui peut épouser quelque typologie que ce soit, que pour les dépendances, qui varient tant dans leurs dimensions que dans leur fonction.

Principaux éléments caractéristiques

- Résidence revêtant n'importe quelle forme (cottage néoclassique, cottage vernaculaire, maison cubique, maison Boomtown, etc.), mais dont une dépendance agricole est juxtaposée;
- Volume global linéaire ou articulé présentant souvent différentes élévations et différentes pentes de toit;
- Unité d'ensemble : certaines caractéristiques ornementales se retrouvent sur tous les volumes afin de créer une cohésion.



0.63

- 0.63 Une maison cubique est juxtaposée à un garage au toit à deux versants formant un plan en « L ».
2114, chemin Way's Mills, Barnston-Ouest
(hameau de Way's Mills)

- 0.64 Ce cas de maison-bloc reprend une configuration linéaire où la maison et les bâtiments secondaires sont alignés l'un à la suite des autres.
1971, chemin Lyon, Coaticook (Baldwin Mills)

- 0.65 Plusieurs volumes prolongent la partie résidentielle de ce cottage vernaculaire pittoresque qui abrite plusieurs fonctions. 715, chemin Madore, Barnston-Ouest
(hameau de Way's Mills)

- 0.66 Cette maison témoigne du cottage vernaculaire américain : plan rectangulaire, toit à deux versants et volume annexe en retrait. Elle se distingue par son bâtiment secondaire accolé à l'arrière qui rappelle le modèle ancien de la maison-bloc. Elle comporte des chambranles, des colonnes et des aisseliers. 5585, route 147, Waterville
(hameau de Milby)



0.64



0.65



0.66

La maison à loggia

La maison à loggia n'est pas un style architectural mais plutôt un modèle particulier qui était à l'origine très fréquent sur le territoire de la MRC de Coaticook et des Cantons-de-l'Est et que l'on retrouve peu ailleurs au Québec. Ce modèle est surtout présent sur des cottages vernaculaires avec mur pignon en façade ou sur des maisons d'influences Arts & Crafts. Elle se distingue par son balcon en alcôve (loggia) dans le mur pignon dont l'ouverture est habituellement cintrée par une arche. Sur certains modèles plus élaborés, l'ouverture de la loggia est agrandie de chaque côté et soutenue par une paire de colonnes classiques. Ce détail architectural tout en élégance tend toutefois à disparaître du paysage lors de rénovations où la loggia est fermée pour agrandir l'espace habitable de l'étage. Dans les sept territoires d'intérêt à l'étude, on ne retrouve qu'un seul cas dans le hameau d'Huntingville mais d'autres cas sont présents ailleurs sur le territoire de la MRC de Coaticook.

Principaux éléments caractéristiques

- Volume d'un étage et demi ou de deux étages de demi à toit à deux versants avec mur pignon en façade;
- Présence d'un balcon en alcôve (loggia) au dernier étage dont l'ouverture est habituellement cintrée dans la partie supérieure;
- Présence occasionnelle de colonnes classiques dans l'ouverture de la loggia.



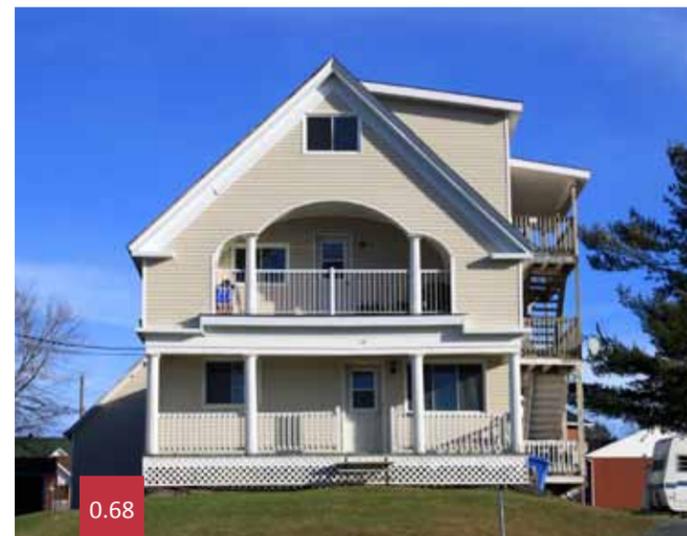
0.67

0.67 Cette maison recouverte de bardeau de bois est un bel exemple de maison à loggia.
4095, route 147, Waterville (hameau de Huntingville)

0.68 Exemple de maison à loggia situé à l'extérieur des sept territoires d'intérêt patrimonial.
131-135, rue Saint-Jacques Sud, Coaticook

0.69 Maison à loggia entièrement recouverte de bois. Située à l'extérieur des sept territoires d'intérêt patrimonial.
351, chemin Bellevue, Coaticook

0.70 Bâtiment commercial doté d'une loggia. Situé à l'extérieur des sept territoires d'intérêt patrimonial.
1140-1144, chemin de Baldwin Mills-Barnston, Coaticook (Barnston Corner)



0.68



0.69



0.70

Les granges-étables

Les dépendances agricoles revêtent divers usages. Elles se trouvent partout en milieu rural, tantôt collées à la résidence comme dans le cas des maisons-blocs ou autour de celle-ci. Parmi les différents types de bâtiment rencontré, la grange-étable se démarque en raison de son volume généralement plus important. Elle abrite le bétail au rez-de-chaussée et le fourrage destiné à nourrir les bêtes dans le fenil situé au niveau des combles. Les granges-étables sont souvent agrandies au fil du temps par des volumes annexes; le volume en appentis qui longe une des façades est récurrent. Certains bâtiments plus cossus s'élèvent sur deux étages. Un garnaud peut donner accès à l'étage supérieur via un ponceau aménagé avec la pente naturelle du terrain.

Deux grandes tendances ressortent : la grange-étable à toit à deux versants et la grange-étable à toit brisé. Cette dernière, plus tardive, permet de bénéficier d'un maximum d'espace au niveau des combles. L'inclinaison des pentes de toits diffèrent toutefois d'un cas à l'autre.

Principaux éléments caractéristiques

- Volume de plan rectangulaire plus ou moins carré ou allongé;
- Élévation variant d'un étage et demi à deux étages et demi;
- Fondation en pierre ou en béton, charpente en bois;
- Toiture à deux versants droits ou toit brisé présentant différentes pentes, généralement recouverte de tôle;
- Façades recouvertes de planches de bois verticales ou horizontales, de bardeaux de bois ou de tôle;
- Ouvertures rectangulaires variant en nombre et en superficie, généralement en bois;
- Ornementation absente ou limitée : chambranles en bois, motifs peints.



0.71

0.71 Grange-étable à toit à deux versants dont les façades sont recouvertes de planches verticales. Un silo circulaire en bois complète la propriété.
2165, chemin de Way's Mills, Barnston-Ouest
(hameau de Way's Mills)

0.72 Grange-étable à toit brisé recouverte de tôle profilée.
16, chemin du Village, Saint-Venant-de-Paquette



0.72

0.73 Cette grange-étable à toit brisé arbore des motifs peints polychromes. 767-769, chemin Standish, Barnston-Ouest
(hameau de Way's Mills)



0.73

0.74 Cette grange-étable à toit brisé présente des façades recouvertes de planches horizontales et de bardeaux de bois. 1348, chemin des Chalets, Coaticook (Baldwin Mills)



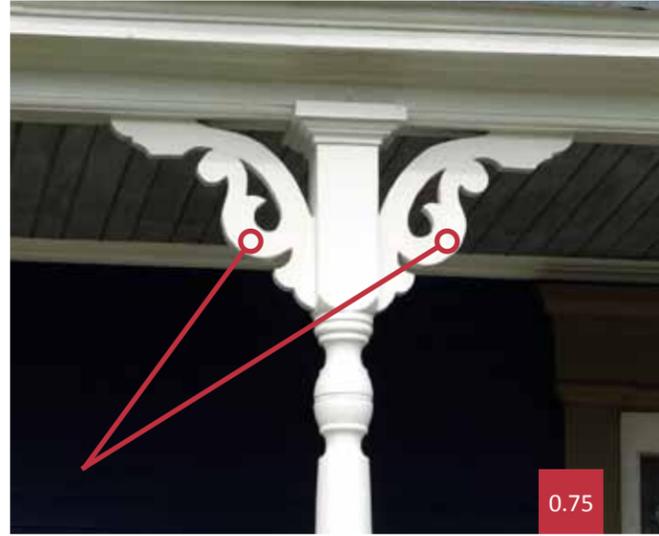
0.74

Glossaire architectural



DÉFINITIONS

0.75 Aisselier
n. m. Dans une galerie, pièce de bois décorative située à la jonction d'un poteau et du toit, qui rappelle, par analogie, une aisselle.



0.76 Auvent
n. m. Petit toit en saillie généralement en appentis, couvrant un espace à l'air libre devant une façade, permettant aux personnes de s'abriter de la pluie ou du soleil. L'auvent protège souvent une galerie. Syn. : avant-toit, marquise..



0.77 Baie latérale
n. f. Ouverture verticale, généralement longue et étroite, juxtaposée à une porte ou une fenêtre.

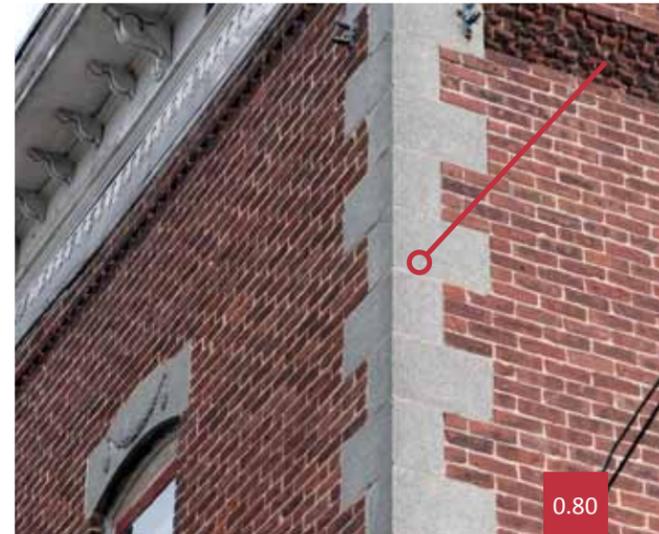
0.78 Balustrade
n. f. Ouvrage ajouré formé d'une rangée de balustres ou de barrotins supportant une main courante protégeant un espace en hauteur tels une galerie ou un balcon. Syn. : garde-corps, rambarde, garde-fou, parapet.



0.79 Brisis
n. m. Partie inférieure, et généralement très abrupte, d'un versant de toit brisé ou mansardé par opposition au terrasson. La ligne de brisis est l'arête séparant les deux pentes du versant.



0.80 Chaînage d'angle
n. m. Pierres ou briques incorporées à l'angle de deux murs pour en empêcher l'écartement. Le chaînage d'angle est souvent appliqué sur les murs en maçonnerie comme simple élément décoratif sans fonction structurale.



0.81 Chambranle
n. m. Encadrement d'une porte ou d'une fenêtre, dont l'ornementation varie, qui joue un rôle de finition entre l'ouverture et le parement extérieur.



0.82 Chevron
n. m. Dans une charpente de la toiture, pièce de bois placée dans le sens de la pente du toit sur laquelle est fixée la couverture. L'extrémité inférieure des chevrons est parfois apparente et ornementale.

0.83 Colombage

n.m. Dans un mur, élément vertical ou oblique d'une charpente à claire-voie dont les vides sont garnis de maçonnerie ou de crépi. Dans l'architecture Arts & Crafts, les colombages deviennent un élément décoratif.

**0.84 Console**

n. f. Moulure saillante généralement sculptée en forme de volute ou de « S », qui sert de support à une corniche, à un balcon. Syn. : corbeau, talon.

**0.84 Console cornière**

n. f. Console proéminente et sculptée située à l'angle de deux murs et placées à 45 degrés par rapport à ces derniers.

**0.86 Contre-fenêtre**

n. f. Fenêtre légère destinée à doubler les fenêtres durant la saison froide. Couramment, on utilise aussi « châssis double » ou « double-fenêtre ».

**0.87 Contrefort**

n.m. Pilier massif, élevé en saillie, servant d'appui à un mur qui supporte une charge importante. Dans l'architecture religieuse de style néogothique, les contreforts deviennent un élément décoratif.

**0.88 Contre-porte**

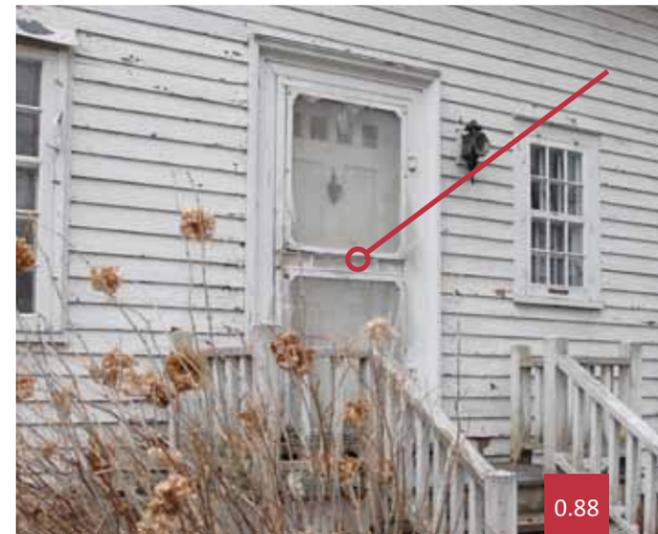
n. f. Porte légère, généralement capitonnée ou en moustiquaire, qui double une porte selon la saison.

**0.89 Corniche**

n. f. 1. Partie saillante qui couronne un édifice et qui est destinée à protéger de la pluie les parties sous-jacentes. 2. Ornement en saillie sur un mur intérieur, autour du plafond, ou au-dessus d'une ouverture.

**0.90 Entablement**

n.m. Bandeau horizontal se trouvant dans la partie supérieure d'une baie ou d'un ouvrage supporté par des colonnes ou des pilastres.



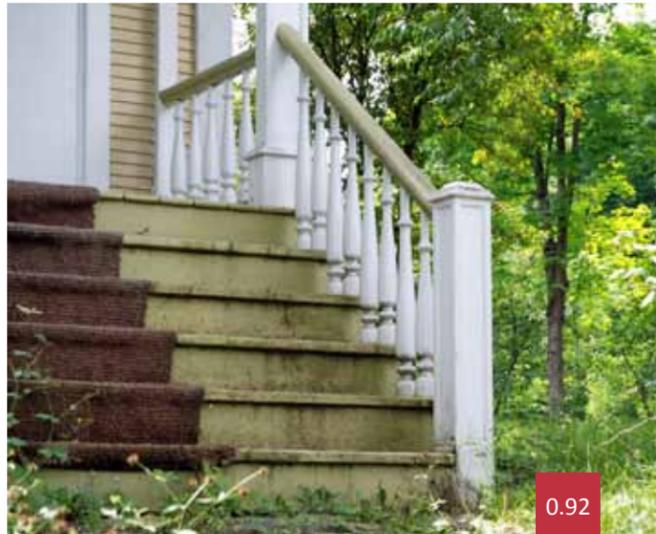
0.91 Fronton

n. m. Couronnement d'un édifice ou d'une partie d'édifice consistant en deux éléments de corniche obliques se raccordant avec la corniche horizontale pour former un ornement de forme triangulaire.



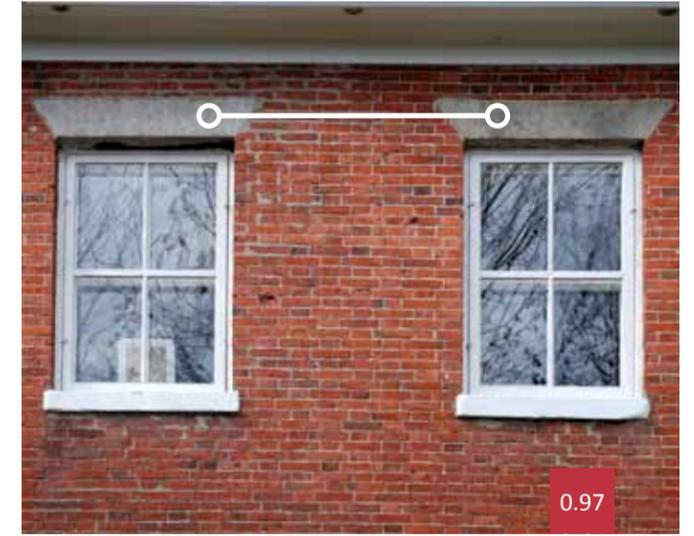
0.92 Garde-corps

n. m. Dispositif vertical installé pour empêcher les gens de tomber d'un lieu élevé. Syn. : garde-fou, balustrade, rambarde, parapet.



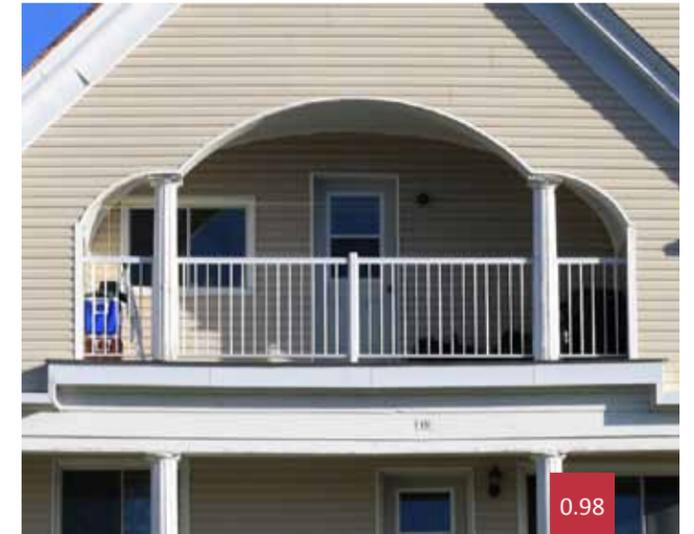
0.94 Imposte

n. f. Partie supérieure d'une baie de porte ou de fenêtre et séparée par une traverse horizontale. L'imposte peut être mobile ou fixe, pleine ou vitrée.



0.95 Lambrequin

n. m. Ornement finement découpé, en bois ou en métal, bordant le dessous d'un auvent de galerie. Syn. : feston, frange.



0.96 Larmier

n. m. Partie saillante de la base d'un toit qui s'avance au-delà du mur de façade. Syn. : débord de toit, avant-toit.



0.97 Linteau

n. m. Pièce horizontale (de bois, de pierre ou de métal) qui forme la partie supérieure d'une ouverture et qui soutient la partie du mur située au-dessus. Un linteau de briques placées à la verticale, aussi appelé platebande, se retrouve parfois au-dessus d'une ouverture.



0.98 Loggia

n.f. La loggia se distingue des autres types de balcon en ne faisant pas saillie sur la façade d'un bâtiment ; elle s'y encastre plutôt de façon à avoir des côtés fermés. Syn. alcôve, loge.

0.99 Oriel

n. m. Fenêtre faisant saillie sur un mur de façade, parfois sur plusieurs étages. Syn. : fenêtre en baie, bow-window, bay-window, logette.



0.99

0.100 Parapet

n. m. Prolongement d'un mur au-dessus d'un toit plat, plus ou moins articulé, qui sert parfois de couronnement ornemental.



0.102

0.101 Pilastre

n. m. Colonne plate engagée dans un mur et formant une légère saillie. Dans un chambranle de porte, les deux côtés sont appelés des pilastres.



0.105

0.102 Pinnacle

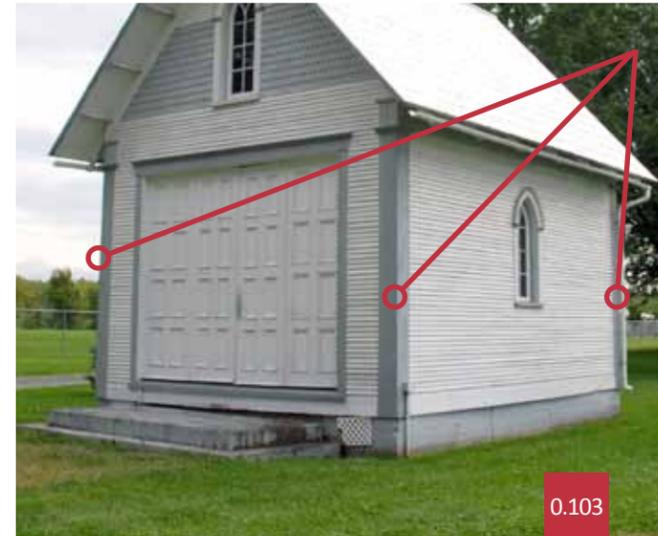
n.m. Dans l'architecture gothique, petite pyramide ajourée servant de couronnement à un contrefort. Plus communément, le pinnacle désigne toute excroissance verticale ornementale prolongeant une colonne, un pilastre ou un élément vertical d'une façade.



0.100

0.103 Planche cornière

n. f. Planche appliquée à l'angle de deux murs pour en assurer une belle finition.



0.103

0.104 Portail

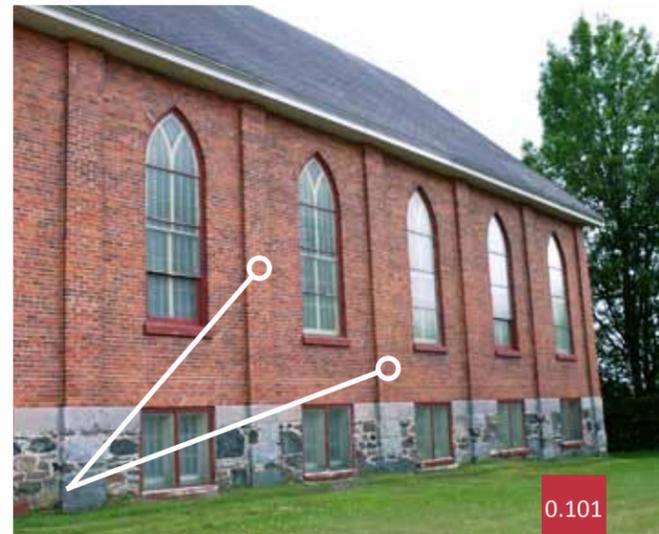
n. m. Ensemble de la porte et de son encadrement, parfois de caractère monumental.



0.106

0.105 Poteau

n. m. Dans une galerie, pièce de charpente verticale supportant l'auvent, parfois sculptée ou ouvragée. Syn. : colonne.



0.101

0.106 Quincaillerie

n. f. Ensemble des éléments en métal (poignées, pentures, gonds, clenches, serrures, etc.) présents dans une porte ou une fenêtre.



0.104

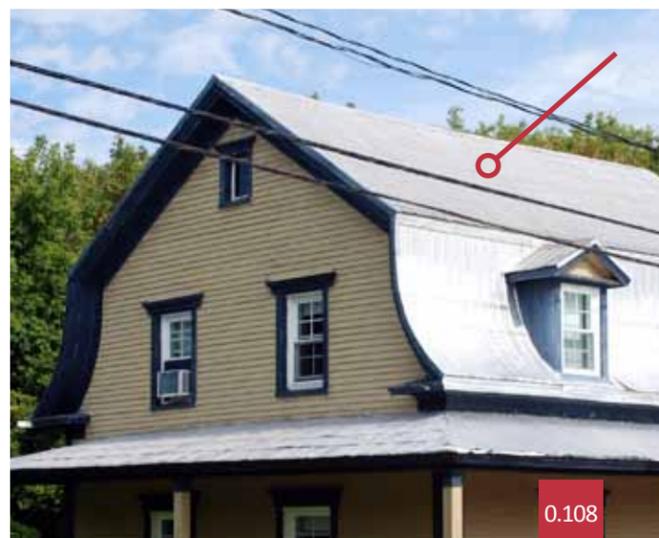
0.107 Retour de corniche

n.m. Bout de corniche interrompu qui tourne l'angle d'un mur ou qui, dans un mur pignon, se retourne à la manière d'un fronton Syn. Retour d'avant-toit, retour d'équerre.



0.108 Terrasson

n. m. Partie supérieure, et généralement à faible pente, d'un versant de toit brisé ou mansardé par opposition au brisis.



0.109 Véranda

n.f. Galerie légère en bois, fermée par du vitrage, adossée à la façade d'une maison. Syn. Solarium.



0.110 Volet

n. m. Panneau (de menuiserie ou de métal) placé à l'intérieur ou à l'extérieur, qui sert à protéger une fenêtre, à intercepter la lumière. Syn. : jalousie, persienne, contrevent.

Fiches de caractérisation paysagère et architecturale

de sept territoires d'intérêt patrimonial de la MRC de Coaticook

Secteurs paysagers à l'étude

- 1 Secteur paysager 1
Hameau de Way's Mills | Barnston-Ouest
- 2 Secteur paysager 2
Noyau villageois de Saint-Venant | Saint-Venant-de-Paquette
- 3 Secteur paysager 3
Noyau villageois de Sainte-Edwidge | Sainte-Edwidge-de-Clifton
- 4 Secteur paysager 4
Hameau de Baldwin Mills et tour du lac Lyster | Coaticook
- 5 Secteur paysager 5
Hameau de Milby | Waterville
- 6 Secteur paysager 6
Hameau de Huntingville | Waterville
- 7 Secteur paysager 7
Noyau urbain de Waterville | Waterville

0.111 Carte routière de la MRC de Coaticook.
Source : © MRC de Coaticook, 2015

